

Christian Dior

COMPTES CONSOLIDES

Christian Dior

PRINCIPAUX CHIFFRES CONSOLIDES

millions d'euros	1998	1999	2000	2001	2002
Chiffre d'affaires	7 130	8 758	11 867	12 567	13 168
Résultat opérationnel	1 181	1 551	1 967	1 548	2 034
Résultat avant impôts	969	1 415	1 652	597	1 264
Résultat net courant - part du groupe avant amortissement des écarts d'acquisition	184	295	320	75	287
Résultat net - part du groupe	47	264	251	(95)	178

euros

Résultat net courant par action, avant amortissement des écarts d'acquisition	1,04	1,63	1,77	0,41	1,58
--	------	------	------	------	------

millions d'euros

Total du bilan	21 422	26 330	28 435	29 228	26 802
Capitaux propres	3 724	3 887	3 972	3 788	3 793
Capacité d'autofinancement	517	922	1 140	884	1 528

Christian Dior

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE

en millions d'euros

ACTIF	Notes	2002	2001	2000
Actif immobilisé				
Marques et autres immobilisations incorporelles	3	9 368	9 392	8 364
Dépréciations et amortissements		(362)	(291)	(186)
		9 006	9 101	8 178
Ecarts d'acquisition	4	4 628	4 406	4 099
Amortissements		(1 224)	(1 115)	(505)
		3 404	3 291	3 594
Immobilisations corporelles	5	6 855	7 120	5 802
Amortissements		(2 614)	(2 489)	(2 045)
		4 241	4 631	3 757
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence	6	71	81	24
Autres titres immobilisés	7	1 233	1 705	2 051
Autres immobilisations financières		522	478	413
		1 826	2 264	2 488
Total de l'actif immobilisé		18 477	19 287	18 017
Actif circulant				
Stocks et en-cours	8-50	3 522	3 727	3 431
Créances clients et comptes rattachés	9	1 373	1 577	1 676
Autres créances et charges payées d'avance	10	1 315	1 534	1 616
Impôts différés nets	24	558	503	269
Actions autodétenues	11	641	1 143	1 370
Valeurs mobilières de placement	12	61	623	1 326
Disponibilités	12	855	834	730
Total de l'actif circulant		8 325	9 941	10 418
Total de l'actif	50-51	26 802	29 228	28 435

Christian Dior

PASSIF	Notes	2002 après affectation	2002 avant affectation	2001 après affectation	2000 après affectation
Capitaux propres					
Capital		363	363	363	363
Réserves consolidées		3 534	3 503	3 493	3 673
Ecart de conversion		(104)	(104)	(68)	(64)
Résultat de l'exercice		0	178	0	-
Acompte sur dividende		0	(51)	0	-
Total des capitaux propres	15	3 793	3 889	3 788	3 972
Intérêts minoritaires	15	8 746	8 746	8 658	8 374
Impôts différés à plus d'un an	24	127	127	171	114
Dettes à long et moyen terme					
Titres à Durée Indéterminée (T.D.I.)	15	222	222	284	346
Dettes financières, part à plus d'un an	16	4 555	4 555	5 402	3 499
Autres dettes à long et moyen terme et provisions	17	1 151	1 151	1 322	1 165
Total des dettes à long et moyen terme		5 928	5 928	7 008	5 010
Dettes à court terme					
Dettes financières, part à moins d'un an	16	360	360	340	331
Dettes financières à court terme	18	3 114	3 114	4 447	5 818
Découverts bancaires	18	504	504	603	619
		3 978	3 978	5 390	6 768
Fournisseurs et comptes rattachés		1 484	1 484	1 450	1 341
Autres dettes	19	2 746	2 650	2 763	2 856
		4 230	4 134	4 213	4 197
Total des dettes à court terme		8 208	8 112	9 603	10 965
Total du passif		26 802	26 802	29 228	28 435

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Christian Dior

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en millions d'euros,
sauf résultats par action exprimés en euros

	Notes	2002	2001	2000
Chiffre d'affaires	22-50-51	13 168	12 567	11 867
Coût des ventes		(4 712)	(4 764)	(4 313)
Marge brute		8 456	7 803	7 554
Frais de création	20	(31)	(25)	(55)
Frais commerciaux		(4 924)	(4 743)	(4 305)
Frais administratifs		(1 467)	(1 487)	(1 227)
Résultat opérationnel	50-51	2 034	1 548	1 967
Résultat financier	22	(333)	(499)	(467)
Dividendes de participations non consolidées		8	16	45
Autres produits et charges nets	25	(445)	(468)	107
Résultat avant impôts		1 264	597	1 652
Impôts sur les bénéfices	24	(356)	(194)	(635)
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	6	(18)	(42)	(34)
Résultat net courant (dont part du groupe : 2002 : 287 ; 2001 : 75 ; 2000 : 320)		890	361	983
Amortissement des écarts d'acquisition	25	(253)	(159)	(131)
Résultat net avant éléments inhabituels (dont part du groupe : 2002 : 178 ; 2001 : 5 ; 2000 : 262)		637	202	852
Éléments inhabituels	26	0	(199)	35
Résultat net		637	3	887
Intérêts minoritaires		(459)	(98)	(636)
Résultat net - part du groupe		178	(95)	251
<hr/>				
Résultat net courant par action		1,58	0,41	1,77
Nombre d'actions retenu pour le calcul (1)		181 727 048	181 721 048	181 261 048
<hr/>				
Résultat net courant par action après dilution		1,58	0,41	1,76
Nombre d'actions retenu pour le calcul (1)		181 727 048	181 723 825	181 665 063

(1) Nombres ajustés pour tenir compte de la division du nominal par quatre intervenue en juillet 2000.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Christian Dior

VARIATION DE TRESORERIE CONSOLIDEE

en millions d'euros

	2002	2001	2000
I - OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net - part du groupe	178	(95)	251
Résultat net - part des minoritaires	459	98	636
Elimination du résultat relatif aux sociétés mises en équivalence	18	42	34
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	(1)	4	2
Dotations aux amortissements et provisions nettes à long terme et court terme	700	1 672	292
Plus ou moins values nettes de cession	174	(837)	(75)
Capacité d'autofinancement	1 528	884	1 140
Variation des actifs circulants	117	(403)	(697)
Variation des dettes à court terme	309	47	384
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	426	(356)	(313)
Variation de trésorerie issue des opérations d'exploitation ①	1 954	528	827
II - OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(88)	(135)	(75)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(538)	(949)	(822)
Acquisition de titres de participation	(51)	(417)	(447)
Variation des dettes sur acquisition d'immobilisations	(53)	244	56
Cession d'actifs immobilisés non financiers	203	149	85
Variation des créances sur cession d'immobilisations	0	0	1
Reclassement entre titres de participation et valeurs mobilières de placement	0	(677)	817
Cession de titres de participation non consolidés	92	2 122	1 195
Variation des autres immobilisations financières	(185)	(181)	(192)
Incidence des variations de périmètre	(160)	(895)	(547)
Variation de trésorerie issue des opérations d'investissement ②	(780)	(739)	71
III - OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Apport en fonds propres	13	42	11
Emissions d'emprunts et nouvelles dettes financières	661	2 300	3 077
Remboursements des emprunts et dettes financières	(2 400)	(2 477)	(2 616)
Variation des comptes courants	(109)	304	370
Variation des valeurs mobilières de placement cotées	182	880	(1 071)
Variation de trésorerie issue des opérations de financement ③	(1 653)	1 049	(229)
IV - ACQUISITION ET CESSION D'ACTIONS LVMH/DIOR ④	500	(33)	(370)
V - DIVIDENDES VERSES DURANT L'EXERCICE ⑤	(363)	(508)	(384)
VI - INCIDENCE DES ECARTS DE CONVERSION ⑥	18	(12)	(9)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE ① + ② + ③ + ④ + ⑤ + ⑥	(324)	285	(94)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	611	326	420
Trésorerie à la clôture de l'exercice	287	611	326
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	(324)	285	(94)

La variation de trésorerie analyse les mouvements d'un exercice sur l'autre des disponibilités (sous déduction des découverts bancaires) et des quasi-disponibilités constituées des placements pouvant être rendus immédiatement liquides, à l'exclusion à compter du 1^{er} janvier 2001 des valeurs mobilières de placement cotées. Les chiffres des périodes précédentes ont été retraités afin d'assurer la comparabilité des données présentées.

Christian Dior

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 - FAITS SIGNIFICATIFS ET MOUVEMENTS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En 2002 :

Vins et Spiritueux

- En juillet 2002, LVMH a acquis pour 76 millions de dollars, 40 % du capital de Millennium Import LLC, producteur de vodkas haut de gamme distribuées sous les marques Belvédère et Chopin. La participation dans Millennium a été consolidée par mise en équivalence à compter de cette date. Cette opération a donné lieu à comptabilisation au bilan d'un actif incorporel de 71 millions de dollars, amorti sur 15 ans, représentant la licence de distribution perpétuelle de ces marques aux Etats-Unis, dont Millennium est titulaire.
- En mai 2002, le Groupe a cédé la marque Pommery pour un prix de 152 millions d'euros, cette cession comprenant en outre les sites administratifs et de production, les caves, les stocks et les contrats de distribution, à l'exclusion des vignobles. Les activités de Pommery n'ont plus été consolidées à compter de cette date.

Mode et Maroquinerie

- L'activité de Donna Karan International Inc., « DKI », acquise en décembre 2001, (voir ci-dessous : variations de périmètre de l'exercice 2001) a été consolidée par intégration globale à compter du 1^{er} janvier 2002. Le montant global de l'investissement dans Gabrielle Studio et DKI a été alloué à la marque Donna Karan pour 494 millions d'euros; l'écart d'acquisition, d'un montant de 224 millions de dollars, sera amorti sur 20 ans.
- Au cours de l'exercice, LVMH a renforcé sa participation dans le groupe Fendi, porté de 51 % à 67 %. Cet investissement, d'un montant de 196 millions d'euros, a généré un écart d'acquisition complémentaire de 115 millions d'euros (voir également note 28 : événements postérieurs à la clôture).
- Le groupe Emilio Pucci, acquis en 2001 pour 33 millions d'euros, est consolidé par intégration globale à compter du 1^{er} janvier 2002. L'investissement a été alloué à la marque Pucci à hauteur de 16 millions d'euros. L'écart d'acquisition sera amorti sur 20 ans.
- Enfin, LVMH a porté sa participation dans Thomas Pink, de 70 % à 100 %, soit un investissement de 28 millions d'euros.

Parfums et Cosmétiques

- En décembre 2002, le groupe a cédé les marques Hard Candy et Urban Decay pour un prix de 1 million de dollars susceptible d'évolution durant 3 ans en raison d'une clause d'indexation; les résultats de 2002 de ces entités ont été pris en compte dans le résultat consolidé jusqu'à leur cession.

Autres activités

- Sur la base d'un accord de mai 2002, la participation de LVMH dans Phillips a été réduite de 75 % à 27,5 %, LVMH cédant le contrôle à ses anciens dirigeants, Daniella Luxembourg

Christian Dior

et Simon de Pury. Dans le cadre de cet accord, LVMH a rétabli la situation financière du groupe Phillips, par abandon de ses concours financiers, et reçu en contrepartie les actifs immobiliers et stocks de Phillips. Phillips a été déconsolidée à compter du 1^{er} janvier 2002, l'activité sur les premiers mois de l'exercice n'étant pas significative (voir également note 28 : événements postérieurs à la clôture)..

*
* *

En 2001 :

Vins et Spiritueux

- Le Groupe a acquis fin 2000 respectivement 60 et 90 % des domaines viticoles Newton (Nappa Valley, Californie) et MountAdam (Eden Valley, Australie du Sud) pour 34,5 millions d'euros. Ces participations ont été consolidées par intégration globale sur l'ensemble de l'exercice 2001.

Mode et Maroquinerie

- Sur la base d'un accord conclu en décembre 2000, LVMH a acquis en janvier 2001 la totalité du capital de la société américaine Gabrielle Studio, propriétaire de la marque Donna Karan New York, pour 405 millions de dollars.

En outre, en mars 2001, LVMH a établi avec Donna Karan International Inc. (DKI), société cotée à la bourse de New York et titulaire de la licence exclusive d'exploitation de la marque Donna Karan, un projet d'apport-fusion (« merger ») proposant l'apport par LVMH à DKI de sa participation dans Gabrielle Studio et une offre de reprise par LVMH de la quasi totalité du capital de DKI à un prix de 10,75 USD par action, soit 185 millions de dollars au total.

Ce projet a été approuvé par l'Assemblée Générale de DKI du 27 novembre 2001, LVMH détenant après cette opération 100 % des « preferred stock » et 89,40 % des « common stock » du nouveau groupe Donna Karan.

Gabrielle Studio a été consolidée par intégration globale sur l'ensemble de l'exercice, l'activité de Donna Karan International n'étant consolidée qu'à partir de 2002.

Le montant de l'investissement dans Gabrielle Studio, soit 405 millions de dollars, a été alloué en totalité à la valeur de la marque Donna Karan New York.

- En décembre 2001, la participation de LVMH dans Fendi, qui était de 25,50 %, a été portée à 51 %, LVMH ayant repris les intérêts de Prada dans la société constituée à parité pour cet investissement (voir ci-dessous : variations de périmètre de l'exercice 2000). Cette opération représente un investissement complémentaire de 295 millions d'euros dont 255 millions faisant l'objet d'un règlement sur 4 ans ; ce montant a été alloué pour l'essentiel à la valeur de la marque Fendi, soit 404 millions d'euros (206 millions d'euros pour la part du groupe) ; 136 millions d'euros ont été enregistrés en écart d'acquisition, amorti sur 30 ans.

L'investissement dans Fendi a été consolidé par intégration proportionnelle à compter de juillet 2000 ; au 31 décembre 2001, le bilan de Fendi a été consolidé par intégration globale.

Parfums et Cosmétiques

- La participation de 65 % dans la société américaine de cosmétiques Fresh, acquise en septembre 2000 pour 18 millions d'euros, a été consolidée par intégration globale à compter du 1^{er} janvier 2001.

Christian Dior

Distribution sélective

- En janvier 2001, LVMH a acquis 55 % du grand magasin parisien La Samaritaine pour 256 millions d'euros, dont 88 millions d'euros par augmentation de capital réservée.

Le montant de l'investissement correspond notamment à un patrimoine immobilier qui ne se limite pas aux seuls immeubles où s'exerce l'activité du grand magasin, estimé à 471 millions d'euros (182 millions d'euros pour la part du groupe, après impôt différé). L'écart d'acquisition au titre de cet investissement, y compris la valeur de l'enseigne, est de 57 millions d'euros; ce montant sera amorti sur 20 ans. La Samaritaine est consolidée par intégration globale sur l'ensemble de l'exercice 2001.

Montres et Joaillerie

- En janvier 2001, LVMH et le groupe De Beers ont conclu un accord pour la constitution d'une société commune détenue à parité, accord approuvé en juillet par la Commission Européenne. Cette société assurera dès 2002, sur la base d'une licence exclusive, la diffusion mondiale de produits de joaillerie diamantaire, dans un réseau de magasins à constituer portant l'enseigne « De Beers ». Cette société commune a été mise en équivalence à partir de 2001.

Autres Activités

- En janvier 2001, les fondateurs de la galerie d'art genevoise de Pury et Luxembourg Art, Daniella Luxembourg et Simon de Pury, ont apporté à Phillips la totalité de leur participation dans de Pury et Luxembourg Art. Cet apport a été rémunéré par une participation de 25 % dans Phillips, et un versement de 10 millions de dollars, Phillips devenant après cette opération Phillips, de Pury & Luxembourg (PPL).

En novembre 2001, dans le cadre d'un protocole d'accord établi en juillet, les activités au Royaume-Uni de PPL et les activités de la société britannique de ventes aux enchères Bonhams & Brooks ont été réunies dans une entité commune dont PPL détient 49,9 %, PPL conservant la maîtrise de ses activités internationales.

L'apport de la société de Pury & Luxembourg Art à Phillips a donné lieu à un écart d'acquisition de 54 millions d'euros, venant s'ajouter au goodwill initial de 95 millions d'euros.

De Pury & Luxembourg Art a été consolidée par intégration globale dans Phillips depuis le 1^{er} janvier 2001; à compter de novembre 2001, la participation dans l'entité commune avec Bonhams & Brooks a été mise en équivalence.

- La participation de 50 % dans le site internet de vente de produits de luxe e-luxury a été portée à 99,99 % en décembre 2001, par souscription à une augmentation de capital. Cette opération a donné lieu à un écart d'acquisition de 45 millions d'euros, correspondant à la valeur de la clientèle et aux frais de développement antérieurs du site. Mise en équivalence sur l'ensemble de l'exercice 2001, cette participation a été consolidée par intégration globale le 31 décembre 2001.

- Le sous groupe Télématique Victoire Multimédia a été apporté en janvier 2001 au groupe Jet Multimédia, apport rémunéré par 479 125 actions Jet Multimédia faisant l'objet d'un prix de cession garanti. La vente de ces titres a dégagé une plus value brute de 25 millions d'euros.

En 2000 :

Mode et Maroquinerie

- Conformément au protocole d'accord signé fin 1999, LVMH a acquis en juillet 2000, à parité avec le groupe Prada, 51 % du groupe italien Fendi. L'investissement réalisé par la société commune, de 564 millions d'euros, représente à hauteur de 404 millions d'euros la valeur donnée à la marque Fendi, 92 millions d'euros étant enregistrés en écart d'acquisition.

Christian Dior

Fendi a été consolidée par intégration proportionnelle depuis le 1^{er} juillet à hauteur de 50 %, dont 25,50 % au titre de la part de LVMH.

Parfums et Cosmétiques

• En 1999, LVMH a acquis 70 % de la société américaine BeneFit Cosmetics pour 67 millions d'euros, la valeur de la marque BeneFit constituant l'essentiel du prix payé. Ont également été acquis en 1999, 73 % de la société française Make Up For Ever, 94 % de la société américaine de cosmétiques Hard Candy et 100 % d'Urban Decay pour un montant total de 42 millions d'euros. Ces participations ont été consolidées par intégration globale sur la totalité de l'exercice.

Montres et Joaillerie

• En complément de l'investissement dans TAG Heuer, LVMH a acquis fin 1999 la totalité du capital des sociétés horlogères Ebel et Zénith, pour respectivement 19 et 75 millions d'euros, ainsi que 100 % du joaillier Chaumet pour 47 millions d'euros.

Les valeurs attribuées à ces marques sont de 125 millions d'euros pour Ebel, 58 millions pour Zénith, et 33 millions pour Chaumet.

Ces investissements ont été consolidés à compter du 1^{er} janvier.

Distribution sélective

• En complément de l'enseigne italienne « Laguna », reprise fin 1999 par le sous-groupe Sephora, ont été acquises en février la société propriétaire de l'enseigne italienne « Boïdi », et en juillet, respectivement 100 % et 50 % des sociétés propriétaires des enseignes italienne et grecque « Carmen » et « Beauty Shop ». L'investissement total réalisé, de 154 millions d'euros, a été considéré comme représentatif de la valeur de ces quatre enseignes. Les écarts d'acquisition correspondants sont amortis sur une durée de 10 à 15 ans. Les participations dans Laguna et Boïdi ont été consolidées sur l'ensemble de l'exercice, celles dans Carmen et Marinopoulos (propriétaire de la marque Beauty shop) à compter de juillet 2000.

• En janvier 2000, LVMH a acquis Miami Cruiseline, groupe américain de distribution de produits de luxe sur les navires de croisière. Le coût de l'investissement, de 361 millions d'euros, a donné lieu à enregistrement d'un écart d'acquisition de 359 millions d'euros, amorti sur 20 ans. L'investissement est consolidé sur la totalité de l'exercice.

Autres Activités

• Fin 1999, LVMH a acquis pour 90 millions d'euros la maison de ventes aux enchères Phillips. Le goodwill constaté, amorti sur 30 ans, est de 95 millions d'euros. Phillips a été consolidé à partir du 1^{er} janvier.

*
* *

Données pro forma et effets sur la trésorerie :

Un compte de résultat simplifié pro forma est présenté ci-dessous pour les exercices 2001 et 2002, sur la base d'un périmètre comparable retenant comme réalisées au 1^{er} janvier 2001 les évolutions de périmètre intervenues en 2002 et au cours de 2001 :

Christian Dior

- en 2002 : la consolidation de Donna Karan International et Emilio Pucci, l'investissement complémentaire dans Fendi et Thomas Pink, la mise en équivalence de Millennium ainsi que la cession des activités de Pommery.
- en 2001 : l'investissement complémentaire dans Fendi, et la déconsolidation de Phillips.

Ces données pro forma ne représentent pas nécessairement les résultats qui auraient été effectivement constatés dans les comptes consolidés si les opérations décrites étaient intervenues à la date indiquée. Elles ne peuvent non plus être utilisées pour présumer de l'évolution future des résultats consolidés.

en millions d'euros	2002 pro forma	2001 pro forma
Chiffre d'affaires	13 168	13 249
dont :		
- <i>Christian Dior Couture</i>	492	356
- <i>Vins et Spiritueux</i>	2 266	2 185
- <i>Mode et Maroquinerie</i>	4 194	4 440
- <i>Parfums et Cosmétiques</i>	2 336	2 231
- <i>Montres et Joaillerie</i>	552	548
- <i>Distribution sélective</i>	3 337	3 456
Résultat opérationnel	2 034	1 694
Résultat avant impôts	1 426	759
Résultat net courant - part du groupe	346	135
Résultat net avant éléments inhabituels - part du groupe	237	48

Les effets marginaux des entrées de périmètre de l'exercice sur la structure du bilan au 31 décembre 2002 sont les suivants :

en millions d'euros			
Marques et autres immobilisations incorporelles	149	Capitaux propres	-
Ecarts d'acquisition	371	Intérêts minoritaires	54
Immobilisations corporelles nettes	42	Dettes financières nettes	395
Stocks nets	71	Autres passifs à plus d'un an	35
Clients nets	54	Autres passifs à moins d'un an	278
Autres actifs	75		
	762		762

L'effet sur la trésorerie du Groupe des variations de périmètre, tel qu'apparaissant dans le tableau de variation de trésorerie consolidée, c'est-à-dire net de la trésorerie propre aux sociétés acquises ou cédées, et net des éventuels différés de paiement des acquisitions, s'élève à 160 millions d'euros (628 millions d'euros en 2001).

Ce chiffre représente principalement les investissements dans Fendi (196 millions d'euros), Millennium (76 millions d'euros), Thomas Pink (28 millions d'euros), ainsi que l'effet positif de la cession de certains actifs de Pommery (152 millions d'euros).

En 2001, il s'agissait essentiellement des investissements dans Gabrielle Studio, la Samaritaine et de Pury Luxembourg Art SA.

Christian Dior

NOTE 2 - PRINCIPES - REGLES - METHODES COMPTABLES

Les comptes du groupe Christian Dior sont établis en conformité avec les principes comptables français, définis par la loi du 3 janvier 1985 et le règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable publié le 22 juin 1999; l'application de ce règlement, à compter de l'exercice 2000, n'a pas eu d'impact significatif sur les capitaux propres et résultat du groupe.

Les principes comptables essentiels retenus dans le cadre de l'établissement de ces comptes sont décrits ci-après.

2.1 - Méthodes de consolidation

Les comptes des sociétés placées directement ou indirectement sous le contrôle exclusif de Christian Dior sont consolidés par intégration globale.

Les comptes des sociétés, dans lesquelles Christian Dior pratique un contrôle conjoint, sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les comptes des filiales de distribution constituant des joint ventures avec le groupe Diageo sont consolidés à hauteur de la part de leurs bilan et compte de résultat correspondant aux seules activités du groupe LVMH (voir note 2.15).

Les comptes des sociétés, dans lesquelles Christian Dior exerce directement ou indirectement une influence notable, sont consolidés par mise en équivalence.

La liste des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation est présentée en note 32.

2.2 - Méthodes de conversion, couverture des risques de change et de taux d'intérêt

a - Ecart de conversion

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis comme suit :

- aux cours de fin d'exercice pour les postes du bilan;
- aux cours moyens de l'exercice pour les éléments du compte de résultat.

L'écart résultant de l'application de ces cours est porté dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion »

b - Transactions en devises

Les transactions commerciales en devises étrangères réalisées par les sociétés consolidées sont converties aux cours des devises à la date des transactions.

Les pertes et profits résultant de la conversion des soldes concernés aux cours du 31 décembre sont portés au compte de résultat.

Les différences de change des emprunts en devises ou autres instruments, affectés à la couverture des investissements à long terme dans la même devise, sont portées en « Ecart de conversion ».

c - Contrats de change et options

Les contrats de change à terme et les options de change sont réévalués aux cours du 31 décembre. Les gains et pertes non réalisés, résultant de cette conversion, sont :

- soit enregistrés au compte de résultat en compensation des gains ou pertes de change latents sur les actifs ou passifs couverts auxquels ces instruments ont été affectés;
- soit différés s'ils ont été affectés à la couverture d'opérations de l'exercice suivant;
- soit pris en résultat s'ils n'ont pas été affectés.

Les pertes et gains de change non réalisés différés sont enregistrés en « Autres créances » et « Autres dettes ».

Christian Dior

d - Couverture

Les différences de change résultant de couvertures portant sur un sous-jacent commercial sont comptabilisées en résultat opérationnel, à l'exception du déport / report sur opérations à terme, comptabilisé prorata temporis en résultat financier. L'effet des couvertures de change à sous-jacent financier est comptabilisé en résultat financier.

e- Couverture des risques de taux

Les charges et produits générés par les contrats de couverture de taux d'intérêt (swaps de taux, CAP, FRA, collars...) sont enregistrés en résultat prorata temporis sur la durée des contrats.

Si l'échéance des « swaps » de taux d'intérêt s'avère postérieure à l'échéance des opérations couvertes, les pertes latentes à la clôture de l'exercice sont, le cas échéant, portées en compte de résultat; les gains latents ne sont pas pris en compte.

2.3 - Marques et autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif à leur prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des écarts d'évaluation.

Seules les marques acquises, individualisables et de notoriété reconnue, sont inscrites à l'actif, à la valeur déterminée lors de leur acquisition; cette valeur ne donne pas lieu à amortissement. Lorsque la valeur comptabilisée pour une marque devient durablement supérieure à sa valeur actuelle, telle que déterminée à chaque exercice, selon les méthodes décrites en note 3, une provision pour dépréciation est enregistrée pour le montant de la différence. Les frais engagés pour créer une marque nouvelle ou développer une marque existante sont enregistrés en charges.

Les immobilisations incorporelles autres que les marques sont amorties sur la durée probable de leur utilisation :

- droits au bail, pas de porte durée du bail
- logiciels 1 à 5 ans

2.4 - Ecarts d'acquisition et actifs incorporels assimilés

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition de titres de sociétés consolidées, et la part du groupe dans leur actif net à la date d'acquisition. Ce calcul s'effectue après prise en compte des retraitements d'harmonisation avec les principes comptables du groupe, et réévaluation des éléments d'actif et de passif dont la valeur réelle diffère de la valeur comptable à cette date.

La valeur de certains actifs incorporels tels les enseignes, parts de marché, fonds de commerce ou droits de distribution, n'est pas dissociée du montant de l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés suivant qu'ils sont positifs ou négatifs aux postes « Ecart d'acquisition » à l'actif ou « Provision pour risques » au passif.

A compter des variations de périmètre de l'exercice 2000, les écarts d'acquisition ont été comptabilisés dans la devise d'opérations de la société acquise; ils étaient jusqu'à cette date comptabilisés en euros.

Les durées d'amortissement des écarts d'acquisition positifs, comprises entre 5 et 40 ans, sont fonction de l'estimation de leur pérennité lors de la première consolidation; cette estimation se fait par référence à la place de la société acquise sur son marché, en termes notamment de positionnement, d'ancienneté et d'implantation géographique.

Christian Dior

Les fonds de commerce acquis dans le cadre de la réglementation française sont amortis sur une durée ne pouvant excéder 18 ans.

Lorsque la valeur comptabilisée pour un écart d'acquisition devient durablement supérieure à sa valeur actuelle, telle que déterminée selon les méthodes décrites en note 3, une provision pour dépréciation est enregistrée pour le montant de la différence.

2.5 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan consolidé généralement à leur coût d'acquisition. Celles-ci incluent également les écarts d'acquisition éventuels.

Les biens acquis au moyen de contrats de crédit-bail sont enregistrés en immobilisations et corrélativement la dette financière qui en résulte est inscrite au passif.

Les immobilisations corporelles sont amorties principalement selon le mode linéaire et en fonction des durées d'utilisation estimées suivantes :

- Constructions 20 à 50 années
- Installations techniques, matériels et outillages 3 à 20 années
- Agencements de magasins 3 à 10 années
- Vignobles 18 à 25 années
- Autres immobilisations 3 à 10 années

Les frais de constitution des vignobles jusqu'à ce que ceux-ci soient productifs (généralement 3 ans) sont portés en immobilisations en cours.

2.6 - Immobilisations financières

Les participations non consolidées sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

En cas de différence jugée permanente entre la valeur d'utilité pour le groupe de l'une de ces participations, et la valeur comptable, il est constitué une provision pour dépréciation du montant de cette différence.

La valeur d'utilité des participations est mesurée sur la base de critères tels que la valeur de la quote-part du groupe dans l'actif net, la valeur boursière ou les perspectives de rentabilité et de cash flow ; ces critères sont pondérés par les effets de la détention de ces participations pour le groupe en termes de stratégie, ou de synergies avec les activités existantes.

2.7 - Stocks et en-cours

Les stocks sont valorisés au plus bas du prix de revient ou de la valeur de marché. Le prix de revient est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré ou selon la méthode du Premier Entré - Premier Sorti (FIFO).

Compte tenu du processus de vieillissement nécessaire au champagne et au cognac, la durée de détention de ces stocks est le plus souvent supérieure à un an. Ceux-ci sont néanmoins classés en actif circulant selon les usages dans cette profession.

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

2.8 - Créances clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

Christian Dior

2.9 - Actions autodétenues

Les actions autodétenues sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Figurent à l'actif du bilan, les actions autodétenues dans le cadre réglementaire de la régularisation des cours boursiers ou de plans d'options d'achat, ainsi que les actions détenues par les filiales dans une optique de placement de courte durée.

Les actions détenues dans la perspective d'une détention longue, d'une annulation ou d'un échange figurent en déduction des capitaux propres, y compris les plus ou moins values de cession réalisées.

Lorsque la valeur de marché des actions, calculée comme défini au 2.10 ci-dessous, devient inférieure à leur prix d'acquisition ou, en cas de plans d'options d'achat, à leur prix d'exercice, une provision pour dépréciation est enregistrée, du montant de la différence.

Les autres actions sont assimilées à des valeurs mobilières de placement.

2.10 - Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement et créances assimilées (parts de Fonds Communs de Placement, SICAV de trésorerie...) sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'acquisition est supérieure à leur valeur de marché.

Les parts de Fonds Communs de Placement, SICAV de trésorerie et valeurs assimilées sont évaluées à leur valeur liquidative publiée.

La valeur de marché est déterminée pour les titres cotés, par référence à la moyenne des cours de bourse du dernier mois de l'exercice, convertie le cas échéant aux taux de change de clôture; pour les titres non cotés, par référence à leur valeur de réalisation estimée.

En cas de cession partielle d'une ligne de titres, la détermination du résultat de cession s'effectue selon la méthode premier entré-premier sorti (FIFO) ou au prix moyen pondéré.

2.11 - Disponibilités

Les disponibilités incluent les liquidités, ainsi que les dépôts à court terme pouvant être rendus immédiatement disponibles, sous déduction des comptes bloqués.

2.12 - Emprunts obligataires

Les frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires convertibles sont pris en charge, au même titre que les frais financiers, en fonction du nombre d'obligations vivantes.

Les provisions pour primes de remboursement sont dotées annuellement et portées au compte « Dettes financières ».

Les primes d'émission des emprunts obligataires émis au-dessus du pair viennent en déduction des frais d'émission.

Les frais d'émission des Titres à Durée Indéterminée sont amortis sur 15 ans.

2.13 - Frais de création - Frais de recherche et de développement

Ces frais sont généralement constatés en charge dans l'exercice où ils sont engagés.

Christian Dior

2.14 - Impôts sur les bénéfices; impôts différés

Les différences temporaires entre l'actif net comptable des sociétés consolidées tel qu'il apparaît dans la consolidation, et le montant résultant de l'application de la réglementation fiscale donnent lieu à la constatation d'impôts différés; ceux-ci sont établis sur la base des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables ne sont enregistrées en impôts différés actifs que dans la mesure où leur récupération est considérée comme probable.

Les impôts à la charge du groupe, au titre des réserves distribuables des filiales, sont provisionnés dans le cas où leur distribution est envisagée.

2.15 - Comptabilisation des produits

- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe inclut à la fois des ventes de détail à la clientèle, dans le cadre des magasins du Groupe, ainsi que des ventes dites « de gros » à des distributeurs et agents.

Les ventes au détail proviennent essentiellement des activités Mode et Maroquinerie, de certaines marques des Parfums et Cosmétiques ou des Montres et Joaillerie ainsi que de la Distribution sélective. Ces ventes sont comptabilisées lors de l'achat par la clientèle.

Les ventes dites « de gros » proviennent des activités Vins et Spiritueux et, comme ci-dessus, de certaines marques des Parfums et Cosmétiques ou des Montres et Joaillerie. Ces ventes sont comptabilisées lors du transfert de propriété, c'est-à-dire le cas échéant lors de l'expédition.

- Chiffre d'affaires en « joint-venture » avec Diageo

Une partie significative du chiffre d'affaires des activités Vins et Spiritueux est réalisée dans le cadre d'accords de distribution avec Diageo, consistant le plus souvent en partenariat dans des structures communes (« joint-ventures »). Ces structures communes assurent les livraisons et les ventes à la clientèle des marques des deux groupes, le partage du résultat et du bilan de ces entités entre LVMH et Diageo étant régi par les accords de distribution. En raison de ces accords, LVMH ne consolide que le chiffre d'affaires et la quote part des charges des joint-ventures concernant ses propres marques.

- Engagements de reprise de produits

Les sociétés du groupe d'activités Parfums et Cosmétiques et dans une moindre mesure des activités Mode et Maroquinerie, reprennent auprès de leurs clients et distributeurs, les produits invendus ou périmés. Les provisions destinées à couvrir le coût des retours et destructions, comptabilisées simultanément avec les ventes concernées, sont établies sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires et de la marge réalisés.

- Frais d'expédition et de transport refacturés

Les frais d'expédition et de transport refacturés aux clients sont inclus dans le chiffre d'affaires, les charges correspondantes étant comptabilisées en charges commerciales.

- Accords de coopération commerciale et droits de référencement

Il est d'usage courant, notamment dans le cadre de la distribution des Vins et Spiritueux, de verser des sommes permettant le référencement des produits ou correspondant à des accords de participation publicitaire avec le distributeur. Ces dépenses sont comptabilisées en charges commerciales, et non en réduction du chiffre d'affaires.

Christian Dior

2.16 - Seuils intermédiaires du compte de résultat

L'activité principale du Groupe est la gestion et le développement de ses marques et enseignes. Le résultat opérationnel provient de ces activités, qu'il s'agisse d'opérations récurrentes ou non récurrentes, principales ou accessoires.

Les autres produits et charges sont constitués des éléments du compte de résultat qui, en raison de leur nature ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

Les autres produits et charges d'un montant significatif et de caractère exceptionnel sont portés en éléments inhabituels.

Le résultat avant impôts est équivalent à la notion de « Résultat courant des entreprises intégrées ».

Le résultat net courant est constitué du résultat net d'impôt, hors charge d'amortissement des écarts d'acquisition et avant éléments inhabituels.

2.17 - Résultat par action

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice.

Le résultat par action après dilution est calculé comme décrit ci-dessus, après prise en compte du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée des options existantes. Ce calcul est effectué en tenant compte de la réduction de frais financiers, et de l'effet d'impôt correspondants.

2.18 - Retraites, frais médicaux et autres engagements vis-à-vis du personnel

Lorsque les retraites, frais médicaux et autres engagements font l'objet de cotisations versées par les sociétés du groupe à des organismes tiers responsables du paiement des allocations ou du remboursement des frais, ces cotisations sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au titre duquel elles sont dues, aucun passif n'étant retenu au bilan.

Lorsque les retraites, frais médicaux et autres engagements sont directement pris en charge par les sociétés du groupe, le montant de l'engagement actuariel correspondant donne lieu à provision au bilan, la variation de cet engagement étant comptabilisée dans les charges de l'exercice.

Lorsque cet engagement est couvert, partiellement ou en totalité, par des fonds versés par les sociétés du groupe à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion, le montant de ces actifs financiers dédiés vient en déduction, au bilan, de l'engagement actuariel.

L'engagement actuariel est calculé sur la base d'évaluations propres à chaque pays intégrant notamment des hypothèses de progression des salaires, d'inflation, d'espérance de vie, de rotation des effectifs et de rentabilité des actifs financiers dédiés.

Les effets cumulés des écarts actuariels sont amortis dès lors que ceux-ci excèdent 10 % du montant de l'engagement brut des actifs financiers dédiés ou de la valeur de marché de ces actifs financiers dédiés en fin d'exercice. L'amortissement de ces écarts se fait à compter de l'exercice suivant leur constatation, sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés concernés.

Christian Dior

NOTE 3 - MARQUES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en millions d'euros	2002		2001		2000	
	Brut	Dépréciations Amortissements	Brut	Dépréciations Amortissements	Brut	Dépréciations Amortissements
Marques (*)	8 862	(91)	8 882	(21)	7 979	(5)
Droit au bail	199	(62)	213	(72)	137	(38)
Autres	307	(209)	297	(198)	248	(143)
Total	9 368	(362)	9 392	(291)	8 364	(186)

(*) Les marques se décomposent comme suit :

en millions d'euros	2002		2001		2000	
	Brut	Dépréciations Amortissements	Brut	Dépréciations Amortissements	Brut	Dépréciations Amortissements
Louis Vuitton	2 058	–	2 058	–	2 058	–
Hennessy	1 067	–	1 067	–	1 067	–
Tag Heuer	854	–	837	–	823	–
Moët	732	–	732	–	732	–
Parfums Christian Dior	610	–	610	–	610	–
Guerlain	441	–	441	–	441	–
Fendi (1)	809	(2)	809	–	404	–
Donna Karan New York (1)	494	–	460	–	–	–
Céline	351	(70)	351	–	351	–
Veuve Clicquot	244	–	244	–	244	–
Parfums Givenchy	152	–	152	–	152	–
Ebel	125	–	123	–	125	–
Loewe	122	–	122	–	122	–
Château d'Yquem	108	–	108	–	108	–
Krug	100	–	100	–	100	–
Autres (< 100 ME)	595	(19)	668	(21)	642	(5)
Total	8 862	(91)	8 882	(21)	7 979	(5)

(1) Voir note 1 : faits significatifs et mouvements du périmètre de consolidation.

Les marques «acquises» non détaillées dans la rubrique «autres» ci-dessus sont principalement :

- Vins et Spiritueux : Canard-Duchêne, Newton Vineyards, MountAdam, Ruinart et Mercier ;
- Mode et Maroquinerie : Givenchy, Kenzo, Christian Lacroix, Berluti, Thomas Pink et Pucci ;
- Parfums et Cosmétiques : Parfums Kenzo, Bliss, Make Up For Ever, Benefit Cosmetics et Fresh ;
- Montres et Joaillerie : Zenith, Fred, Chaumet et Omas ;
- Autres activités : les titres de presse La Tribune et Investir.

Christian Dior

• La valeur d'une marque est établie, à titre principal, par la méthode des cash flows, c'est-à-dire à partir des flux de trésorerie prévisionnels qui lui sont attribuables. D'autres méthodes sont néanmoins utilisées qui peuvent conduire à corriger les résultats issus des cash flows prévisionnels : la méthode des royalties, donnant à la marque une valeur équivalente à la capitalisation des royalties qu'il faudrait verser pour son utilisation; la méthode du différentiel de marge, applicable aux seuls cas où il est possible de mesurer la différence de revenus générée par une marque, par rapport à un produit sans marque; la méthode du coût de reconstitution d'une marque équivalente, notamment en termes de frais de publicité; enfin la méthode des comparables, utilisant les multiples de chiffre d'affaires et de résultat retenus lors de transactions portant sur des marques similaires, ou les multiples boursiers applicables aux activités concernées.

Dans le cadre de la méthode des cash flows, les données prévisionnelles utilisées proviennent des budgets et plans établis par la direction des sociétés exploitant ces marques; les cash flows prévisionnels issus de ces documents sont actualisés, et le cas échéant pondérés en fonction de la probabilité de la survenance de chacun des scénarios retenus. Le taux d'actualisation utilisé intègre le taux de rendement attendu par un investisseur dans le domaine d'activité concerné, et la prime de risque propre à cette activité.

Des méthodes identiques sont retenues pour la valorisation des écarts d'acquisition.

NOTE 4 - ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ASSIMILÉES

en millions d'euros		2002		2001		2000	
	Durée d'amortissements	Brut	Dépré- ciations Amortis- sements	Brut	Dépré- ciations Amortis- sements	Brut	Dépré- ciations Amortis- sements
DFS	20	1 996	(675)	1 996	(581)	2 061	(206)
Sephora	5 à 20	590	(119)	587	(83)	583	(54)
Louis Vuitton	40	365	(63)	365	(54)	365	(46)
Fendi (1)	20	351	(28)	228	(10)	92	(2)
Miami Cruiseline	20	318	(48)	378	(38)	359	(18)
Donna Karan (1)	20	214	(11)	-	-	-	-
Millennium	15	68	(2)	-	-	-	-
Laflachère	25	65	(10)	65	(8)	63	(5)
La Samaritaine	20	59	(6)	57	(3)	-	-
eLuxury	3	38	(13)	45	-	-	-
Phillips	-	-	-	123	(123)	95	(3)
Autres	-	485	(206)	508	(191)	428	(158)
Total		4 549	(1 181)	4 352	(1 091)	4 046	(492)
Fonds de commerce		79	(43)	54	(24)	53	(13)
Total		4 628	(1 224)	4 406	(1 115)	4 099	(505)

(1) Voir note 1 : faits significatifs et mouvements du périmètre de consolidation.

Christian Dior

L'écart d'acquisition Sephora inclut la valeur de plusieurs enseignes de distribution sélective de Parfums et Cosmétiques : « Sephora », présente dans plusieurs pays d'Europe, mais également « Carmen », « Laguna » et « Boïdi » en Italie, et « Beauty Shop » (groupe Marinopoulos) en Grèce.

L'écart d'acquisition de Louis Vuitton n'est pas représentatif d'un prix payé pour l'acquisition de la marque, celle-ci ayant été développée par le Groupe, mais résulte de reprises successives d'intérêts minoritaires dans les différentes structures juridiques du sous-groupe Louis Vuitton.

Ecart d'acquisition DFS :

Les crises successives survenues au niveau mondial depuis la prise de contrôle de DFS par LVMH : crise économique du Sud Est Asiatique, attentats tragiques du World Trade Center, ont eu temporairement, pour chacune d'elles, de lourds effets sur le niveau d'activité et de résultat de DFS.

En outre, la situation économique au Japon, les évolutions importantes que traverse ce pays, et le niveau de la parité yen/dollar, notamment en 2001, ont durablement réduit l'importance du tourisme japonais, principale clientèle de DFS, et le pouvoir d'achat de ces touristes.

Afin de constater à la fois la baisse durable du niveau d'activité et de profitabilité de DFS, et la plus grande volatilité de son résultat, comparativement à ce qui était attendu lors de son acquisition par le groupe, il a été décidé en 2001 :

- d'enregistrer un amortissement exceptionnel de 323 millions d'euros, ramenant la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition à un niveau justifié par les cash-flows futurs actualisés ;
- de réduire de 40 à 20 ans la durée totale d'amortissement de l'écart d'acquisition, la valeur nette comptable au 31 décembre 2001 de 1 415 millions d'euros devant ainsi être amortie par 1/15^e.

Les méthodes de valorisation des écarts d'acquisition sont identiques à celles décrites en note 3 pour les marques.

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en millions d'euros	2002		2001		2000	
	Brut	Amortis- sements	Brut	Amortis- sements	Brut	Amortis- sements
Terrains	881	(8)	929	(5)	597	(5)
Terres à vigne et vignobles	553	(54)	557	(56)	541	(48)
Constructions	2 089	(721)	2 275	(728)	1 923	(592)
Installations techniques, matériel et outillage	1 418	(970)	1 574	(993)	1 333	(896)
Autres immobilisations corporelles	1 544	(860)	1 377	(702)	1 191	(504)
Immobilisations en cours	370	(1)	408	(5)	217	–
Total	6 855	(2 614)	7 120	(2 489)	5 802	(2 045)
dont immobilisations financées par crédit-bail	315	(99)	340	(91)	305	(78)

Christian Dior

Les variations des immobilisations corporelles d'un exercice à l'autre s'analysent de la façon suivante :

en millions d'euros	2002		2001		2000	
	Brut	Amortis- sements	Brut	Amortis- sements	Brut	Amortis- sements
Solde en début d'exercice	7 120	(2 489)	5 802	(2 045)	4 956	(1 727)
Acquisitions	523	–	950	–	788	–
Cessions, mises hors service	(456)	244	(275)	168	(177)	125
Dotations aux amortissements	–	(416)	–	(532)	–	(364)
Effet des variations de périmètre	118	(122)	582	(61)	159	(53)
Effet des variations de change	(450)	169	61	(19)	76	(26)
Solde en fin d'exercice	6 855	(2 614)	7 120	(2 489)	5 802	(2 045)
dont acquisitions financées par crédit-bail :	3		16		7	

En 2002, l'augmentation de l'exercice provient essentiellement des investissements dans les réseaux de distribution de Louis Vuitton, notamment au Japon, et d'une politique de rénovation des boutiques ou des stands.

Les principaux actifs cédés au cours de l'exercice comprennent notamment des ensembles immobiliers situés à Paris, en particulier l'ancien siège social et des murs de magasins sur les Champs Élysées, ainsi que certains actifs de Pommery.

Cette rubrique inclut également l'effet des fermetures de magasins, notamment chez DFS, ou Sephora Japon.

Les principaux effets de change résultent de la variation du dollar.

En 2000 et 2001, les acquisitions de l'exercice provenaient essentiellement des investissements dans les réseaux de distribution de Louis Vuitton, DFS et Sephora.

Les effets des variations de périmètre de 2001 provenaient à hauteur de 471 millions d'euros (dont 245 millions d'euros de terrains, et 225 millions d'euros de constructions) de l'intégration de la Samaritaine.

NOTE 6 - TITRES MIS EN EQUIVALENCE

A - Valeur des titres mis en équivalence

en millions d'euros	2002	2001	2000
Bonhams & Brooks PS&N Ltd (Royaume-Uni)	37	41	–
De Beers LV Ltd (Royaume-Uni)	9	16	–
eLuxury.com Inc (Etats-Unis)	(**)	(*)	(*)
Millennium Import LLC (Etats-Unis) (***)	7	–	–
Autres titres	18	24	24
Total	71	81	24

(*) Quote part de situation nette négative transférée en provisions pour risques et charges.

(**) Société intégrée globalement le 31 décembre 2002.

(***) Voir note 1 : faits significatifs et mouvements du périmètre de consolidation.

Christian Dior

B - Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence

(incluse dans la valeur des titres mis en équivalence)

en millions d'euros	2002	2001	2000
Bonhams & Brooks PS&N Ltd	(4)	–	–
De Beers LV Ltd	(9)	(4)	–
eLuxury.com Inc	–	(31)	(38)
Millennium Import LLC (***)	2	–	–
Autres	(7)	(7)	4
Total	(18)	(42)	(34)

(***) Voir note 1 : faits significatifs et mouvements du périmètre de consolidation.

Les réserves consolidées (part du Groupe) des sociétés mises en équivalence, hors écart de conversion, s'élèvent à 39,2 millions d'euros en 2002 (7,7 millions d'euros en 2001 et (43,0) millions d'euros en 2000).

NOTE 7 - AUTRES TITRES IMMOBILISES

en millions d'euros	2002		2001		2000	
	Brut	Provisions	Brut	Provisions	Brut	Provisions
• Titres Bouygues SA (France)	819	(282)	819	(82)	–	–
• Titres Gucci group NV (Pays Bas)	–	–	–	–	1 256	–
• Titres LVMH autodétenus	400	(38)	318	–	156	–
• Autres participations	464	(130)	867	(217)	759	(120)
Total	1 683	(450)	2 004	(299)	2 171	(120)

Christian Dior

en millions d'euros	Participation du groupe %	Valeur nette des titres	Divi- dendes encaissés	Capitaux propres (1)	Résultat net (1)	Valeur boursière (2)
Bouygues SA (France)	5	537	6	4 740	344	429
Tod's Spa (Italie)	4	47	–	369	37	36
Participations dans divers fonds						
Internet (USA)	ND	31	–	ND	ND	–
SFMI SA Micromania	13	15	–	49	–	–
Joseph	10	7	1	–	–	–
Autres participations		48	1	–	–	–
Participations inférieures à 20 %		685	8			
Pechel Industries SA (France)	43	33	–	96	(3)	–
L Capital FCPR (France)	46	37	–	ND	ND	–
Interparfums Inc. (USA)	21	17	–	74	9	29
Rossimoda Spa (Italie)	45	23	–	18	1	–
Autres participations	–	36	–	–	–	–
Participations comprises entre 20 et 50 %		146	–			
Autres participations		40	–			
Participations supérieures à 50 %		40	–			
Titres LVMH autodétenus		362	–			
Total		1 233	8			

(1) Les données comptables fournies sont antérieures au 31/12/2002, les chiffres à fin 2002 étant indisponibles à la date d'établissement de ce rapport.

(2) Moyenne des cotations boursières de décembre 2002.

Les participations ci-dessus, détenues à plus de 20 %, ne sont pas consolidées dans la mesure où le Groupe n'exerce pas d'influence notable sur ces sociétés.

Participation dans Bouygues

Le groupe LVMH détient une participation dans Bouygues, qui relève de l'activité de portefeuille. Dans ce cadre, les perspectives de valorisation de l'investissement doivent s'apprécier à moyen terme; cette participation comptabilisée au 31 décembre 2000 dans le portefeuille de valeurs mobilières de placement a ainsi été reclassée au 30 juin 2001, sous déduction du bloc cédé en juillet 2001 (soit 2 650 000 titres), en investissements financiers à plus d'un an. Au 31 décembre 2001, cette participation a donné lieu à enregistrement d'une provision pour dépréciation de 82 millions d'euros, portée à 282 millions d'euros à fin 2002, afin de prendre en compte les baisses durables de valorisation, par la Bourse, des valeurs du secteur médias et télécommunications.

Participation dans Gucci

Entre 1999 et 2001, un litige a opposé LVMH aux groupes Pinault Printemps-Redoute (PPR) et Gucci; celui-ci portait sur la validité de deux augmentations de capital réservées, intervenues les 18 février et 19 mars 1999, conduisant à réduire de 34,4 % à environ 20 % la participation de LVMH dans Gucci.

Christian Dior

En septembre 2001, les groupes PPR, Gucci et LVMH ont réglé ce litige sur la base d'un accord transactionnel prévoyant :

- l'achat par PPR à LVMH en octobre 2001 de 8,6 millions d'actions Gucci à 94 dollars par action, soit 806 millions de dollars au total (897 millions d'euros);
- la distribution par Gucci en décembre 2001 d'un dividende exceptionnel de 7 dollars par action, soit compte tenu de la participation résiduelle de LVMH à cette date, un encaissement de 81 millions de dollars (90 millions d'euros);
- le lancement en mars 2004 par PPR d'une offre publique portant sur la totalité du capital de Gucci, au prix de 101,5 dollars par action.

En décembre 2001, LVMH a cédé au Crédit Lyonnais sa participation résiduelle de 11,6 millions d'actions pour 1 037 millions de dollars (environ 89,6 dollars par action), soit 1 150 millions d'euros. Le contrat de cession de ces titres comporte en outre une clause de « earn out », permettant à LVMH de percevoir le cas échéant d'ici mars 2004 un complément de prix fonction du cours de l'action Gucci et des dividendes versés par Gucci pendant cette période.

La plus value totale réalisée par LVMH au titre de la cession de 20,1 millions d'actions Gucci est de 774 millions d'euros, et de 864 millions d'euros après prise en compte du dividende exceptionnel.

Participation dans Diageo :

En complément du partenariat dans la distribution de leurs produits, LVMH et Diageo ont conservé pendant plusieurs années des participations réciproques.

Diageo détient au 31 décembre 2002 une participation de 34 % dans Moët Hennessy, holding des activités « Vins et Spiritueux » de LVMH.

La participation de LVMH dans Diageo (ex Guinness), qui était à l'origine de 20% dans Guinness, a été réduite progressivement depuis 1997.

Cette participation, qui était au 31 décembre 2000 de moins de 0,5 % et classée en valeurs mobilières de placement, a été cédée en 2001.

Christian Dior

NOTE 8 - STOCKS ET EN-COURS

en millions d'euros	2002	2001	2000
Marchandises	842	921	744
Produits finis	1 146	1 243	1 032
	1 988	2 164	1 776
Vins et eaux-de-vie en cours de vieillissement	1 683	1 707	1 618
Autres matières premières et en-cours	464	462	392
	2 147	2 169	2 010
Total valeur brute	4 135	4 333	3 786
Provision pour dépréciation	(613)	(606)	(355)
Total valeur nette	3 522	3 727	3 431

NOTE 9 - CLIENTS

en millions d'euros	2002	2001	2000
Brut	1 507	1 680	1 749
Provision pour dépréciation	(134)	(103)	(73)
Valeur nette	1 373	1 577	1 676

NOTE 10 - AUTRES CREANCES A MOINS D'UN AN

en millions d'euros	2002	2001	2000
Opération de couverture de change : pertes différées	215	246	623
Etat - Impôts sociétés	–	47	–
- autres impôts et taxes	243	243	207
Fournisseurs : avances et acomptes	132	204	99
Charges constatées d'avance	212	229	254
Autres créances nettes	513	565	433
Valeur nette	1 315	1 534	1 616

Le solde « opérations de couverture de change » est principalement constitué du gain latent résultant de la réévaluation des contrats de couverture de change en vie à la clôture de l'exercice ou, en cas de perte latente, de la charge constatée d'avance résultant de son différé (voir également note 19).

Christian Dior

NOTE 11 - ACTIONS AUTODETENUES

Au 31 décembre 2002 :

- LVMH détenait 16 113 497 actions, dont 9 062 897 étaient affectées aux plans d'options d'achat et le solde, soit 7 050 600 à la régularisation des cours.

- Dior détenait 3 294 320 actions, dont 2 769 100 étaient affectées aux plans d'options d'achat et le solde, soit 525 220 à la régularisation des cours.

L'affectation des portefeuilles d'actions LVMH et DIOR est la suivante :

en millions d'euros	2002	2002	2001	2000
	Nombre	Montant		
A moins d'un an :				
• plans d'options d'achat	11 831 997	329	271	171
• régularisation des cours ou valeurs de placement :				
- brut	7 575 820	449	1 217	1 199
- provision pour dépréciation		(137)	(345)	-
Total	19 407 817	641	1 143	1 370

Au cours de l'exercice 2002, le portefeuille d'actions Dior a évolué de la façon suivante :

en millions d'euros	Régularisation des cours ou placement		Plans d'options	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Au 1 ^{er} janvier 2002	544 220	19	2 286 064	78
Achats	-	-	490 200	18
Cessions	-	-	(26 164)	-
Reclassement	(19 000)	(1)	19 000	(1)
Dotations aux provisions	-	(1)		(16)
Au 31 décembre 2002	525 220	17	2 769 100	79

La valeur boursière est déterminée par référence au cours de bourse moyen de décembre de l'action DIOR, soit 33,27 euros.

Christian Dior

NOTE 12 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

A - Valeurs mobilières de placement

en millions d'euros	2002	2001	2000
Titres cotés	28	202	1 133
Parts de SICAV et de FCP, cotées ou non cotées	41	406	154
Titres de créances négociables et autres titres non cotés	9	49	86
Provision pour dépréciation	(17)	(34)	(47)
Valeur nette du portefeuille	61	623	1 326
Valeur de marché des titres de placement	62	692	1 397
Dont valeur de marché des titres cotés, parts de SICAV et FCP	53	254	1 311

B - Disponibilités

en millions d'euros	2002	2001	2000
Dépôts à terme à plus de 3 mois	76	9	12
Dépôts à terme à moins de 3 mois	107	73	132
Comptes bancaires ordinaires	672	752	586
Total	855	834	730
Dont comptes bloqués	4	5	13

Au 31 décembre 2000, les titres cotés incluaient à hauteur de respectivement 126 et 956 millions d'euros, 12 500 000 titres Diageo Plc (Royaume-Uni) et 18 465 940 titres Bouygues SA (France). Les titres Diageo ont été cédés en 2001 et les titres Bouygues ont été reclassés en titres de participations en 2001 (voir note 7).

Christian Dior

NOTE 13 - CAPITAL SOCIAL - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET DES INTERETS MINORITAIRES

A - Capital social

Le capital social se compose de 181 727 048 actions au 31 décembre 2002 (dont 17 484 389 actions à droit de vote double).

Il n'existe plus d'actions à créer par exercice d'options de souscription attribuées en vertu de l'autorisation de l'assemblée générale du 30 mai 1996.

Le nombre d'actions créées en 2002 s'est établi à :

- 6 000 actions par exercice d'options de souscription pour un montant de 129 000 euros.

En 2000, 2001 et 2002, la société Christian Dior a, respectivement, acquis 534 464, 461 664 et 490 200 de ses propres actions et en a cédé 10 000 en 2000, 88 000 en 2001 et 26 164 en 2002. Le conseil d'administration a consenti, pour un total de 2 863 900 actions, les options d'achat suivantes :

- au cours de sa séance du 14 octobre 1996, 378 400 actions au prix de 25,95 euros l'action à exercer du 1^{er} décembre 1999 au 30 novembre 2006 au profit des cadres de la société et de ses filiales et sous filiales ;
- au cours de sa séance du 29 mai 1997, 391 600 actions au prix de 32,01 euros l'action à exercer du 30 mai 2002 au 29 mai 2007 au profit des cadres de la société et de ses filiales et sous filiales.
- au cours de sa séance du 3 novembre 1998, 393 600 actions au prix de 18,29 euros l'action à exercer du 4 novembre 2003 au 3 novembre 2008, au profit des cadres de la société et de ses filiales et sous filiales ;
- au cours de sa séance du 26 janvier 1999, 358 000 actions au prix de 25,36 euros l'action à exercer du 25 janvier 2004 au 24 janvier 2009, au profit des cadres de la société et de ses filiales et sous filiales.
- au cours de sa séance du 15 février 2000, 400 800 actions au prix de 56,70 euros l'action à exercer du 15 février 2005 au 14 février 2010, au profit des cadres de la société et de ses filiales et sous-filiales.
- au cours de la séance du 21 février 2001, 437 500 actions au prix de 45,95 euros l'action à exercer du 21 février 2004 au 20 février 2011 au profit des cadres de la société et de ses filiales et sous-filiales.
- au cours de la séance du 18 février 2002, 504 000 actions au prix de 33,53 euros l'action à exercer du 18 février 2005 au 17 février 2012, au profit des cadres de la société et de ses filiales et sous-filales.

Christian Dior

B - Variation des capitaux propres et des intérêts minoritaires

en millions d'euros	2002		2001		2000	
	Groupe	Minoritaires	Groupe	Minoritaires	Groupe	Minoritaires
Au 1^{er} janvier	3 788	8 658	3 972	8 374	3 887	7 807
Résultat de l'exercice	178	459	(95)	97	251	636
Dividendes et acomptes distribués	(51)	(222)	(51)	(369)	(51)	(255)
Variation des écarts de conversion des états financiers des sociétés étrangères	(36)	(86)	(4)	5	(6)	(2)
Incidence des augmentations de capital	-	-	4	-	-	-
Variations de périmètre	-	(96)	-	393	-	227
Variation de l'autocontrôle LVMH	9	33	51	158	(21)	(41)
Autres	1	-	-	-	1	2
Au 31 décembre avant affectation	3 889	8 746	3 877	8 658	4 061	8 374
Solde du dividende de Christian Dior SA (versé en juin)	(96)	-	(89)	-	(89)	-
Au 31 décembre après affectation	3 793	8 746	3 788	8 658	3 972	8 374

C - Ecart de conversion

Les écarts de conversion inscrits dans les capitaux propres s'analysent, par devise, de la façon suivante :

en millions d'euros	Au 31 décembre 2002
Dollar US	(61)
Dollar Hong Kong	(32)
Yen japonais	(7)
Peso argentin	(18)
Franc suisse	41
Euro	(16)
Autres	(11)
Total	(104)

Christian Dior

NOTE 14 - PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Plans de souscription

Date de l'assemblée	Date d'ouverture du plan	Nombre d'options attribuées (1)	Nombre de bénéficiaires	Prix de souscription (en euros) (2) (3)	Nombre d'options levées en 2002 (2)	Options non exercées au 31 décembre 2002
LVMH						
4 juin 1987	18 mars 1992	47 498	861	20,89	36 295	-
Christian Dior						
11 juin 1993	30 mai 1996	2 250	2	21,49	6 000	-

Plans d'achat

Date de l'assemblée	Date d'ouverture du plan	Nombre d'options attribuées (1)	Nombre de bénéficiaires	Prix d'achat (en euros) (2) (3)	Nombre d'options exercées en 2002 (2)	Options non exercées au 31 décembre 2002 (2)
LVMH						
25 mai 1992	17 mars 1993	49 681	548	15,40	2 623	61 512
25 mai 1992	16 mars 1994	139 031	364	17,84	3 560	1 594 680
25 mai 1992	17 juin 1994	1 250	1	17,68	-	7 565
25 mai 1992	22 mars 1995	256 903	395	20,89	17 750	431 870
8 juin 1995	30 mai 1996	233 199	297	34,15	35 375	761 720
8 juin 1995	29 mai 1997	233 040	319	37,50	58 590	1 069 220
8 juin 1995	29 janvier 1998	269 130	346	25,92	49 885	1 265 845
8 juin 1995	16 mars 1998	15 800	4	31,25	-	86 900
8 juin 1995	20 janvier 1999	320 059	364	32,10	56 845	1 684 035
8 juin 1995	16 septembre 1999	44 000	9	54,65	-	220 000
8 juin 1995	19 janvier 2000	376 110	552	80,10	-	1 879 550
17 mai 2000	23 janvier 2001	2 649 075	786	65,12	-	2 606 075
17 mai 2000	06 mars 2001	40 000	1	63,53	-	40 000
17 mai 2000	14 mai 2001	1 105 877	44 669	66,00	-	1 105 877
17 mai 2000	14 mai 2001	552 500	4	61,77	-	552 500
17 mai 2000	12 septembre 2001	50 000	1	52,48	-	50 000
17 mai 2000	22 janvier 2002	3 284 100	993	43,30	-	3 276 500
17 mai 2000	15 mai 2002	8 560	2	54,83	-	8 560
Christian Dior						
30 mai 1996	14 octobre 1996	94 600	21	25,95	2 000	282 400
30 mai 1996	29 mai 1997	97 900	22	32,01	-	389 600
30 mai 1996	3 novembre 1998	98 400	23	18,29	-	391 600
30 mai 1996	26 janvier 1999	89 500	14	25,36	-	358 000
17 mai 2000	15 février 2000	100 200	20	56,70	-	400 800
14 mai 2001	21 février 2001	437 500	17	45,95	-	437 500
15 mai 2002	18 février 2002	504 000	24	33,53	-	504 000
Total					19 466 309	

(1) Nombre d'options à l'ouverture du plan non retraité des ajustements liés aux attributions d'actions gratuites à raison d'une pour dix de juillet 1994 et juin 1999 et aux divisions du nominal par cinq de mars 1994 et juillet 2000, pour LVMH, et à la division du nominal par quatre de juillet 2000 pour Dior.

(2) Ajusté(es) du fait des opérations visées ci-dessus au (1)

(3) Les chiffres antérieurs à l'exercice 1999 résultent de la conversion en euros de données établies à l'origine en francs.

Christian Dior

Nombre d'options	2002	2001	2000
Options non exercées au 1 ^{er} janvier	15 993 732	12 148 265	2 168 189
Division du nominal par cinq (LVMH)	–	–	6 682 156
Division du nominal par quatre (Dior)	–	–	1 492 950
Options attribuées	3 801 860	4 834 952	2 281 350
Options exercées	(268 923)	(985 410)	(473 120)
Options devenues caduques	(55 160)	(4 075)	(3 260)
Options non exercées au 31 décembre	19 471 509 (4)	15 993 732 (5)	12 148 265 (6)

(4) dont : 16 702 409 actions LVMH 2 763 900 actions Christian Dior
attribuées aux plans d'achat en vigueur et
5 200 actions Christian Dior affectées aux plans à venir

(5) dont : 13 725 832 actions LVMH 2 267 900 actions Christian Dior

(6) dont : 9 769 865 actions LVMH 2 378 400 actions Christian Dior

Christian Dior

NOTE 15 - TITRES A DUREE INDETERMINEE

Dates d'émission	Décembre 1990	Février 1992	
Nominal (millions d'euros)	762	229	
Prix d'émission	Au pair	Au pair	
Taux d'intérêt facial	EURIBOR 6 mois + 0,45 %	9,70 %	
Soldes au 31 décembre (millions d'euros)	2002	147	75
	2001	195	89
	2000	245	101

En 1990 et 1992, ont été émis par LVMH hors de France deux emprunts obligataires sous forme de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI), aux caractéristiques suivantes :

- remboursement de droit dans les seuls cas de liquidation judiciaire et dissolution anticipée de LVMH, sauf fusion ou scission ;
- paiement du principal subordonné au désintéressement complet des autres créanciers ;
- possibilité de différer le paiement des intérêts si certains ratios financiers ne sont pas atteints.

En 1996, un avenant à la convention d'émission des TSDI 1990 a supprimé les deux dernières clauses ci-dessus, transformant ainsi les TSDI en créances chirographaires ordinaires, et conduisant à leur reclassement en dettes financières comme Titres à Durée Indéterminée (TDI). Les TSDI émis en 1992 ont été reclassés simultanément, par application de la clause pari passu de leur convention d'émission.

Bien qu'ayant un caractère perpétuel, les TDI figurent au bilan consolidé pour un montant dont le solde comptable évolue pour être ramené à une valeur nulle après quinze ans, du fait de l'existence de conventions avec des sociétés tierces.

Par ces conventions, les sociétés tierces se sont en effet engagées à conserver ou à racheter les titres aux souscripteurs après quinze ans, et ont renoncé en totalité ou quasi totalité à la perception des intérêts à compter de cette date, moyennant le versement par LVMH d'un montant définitif concomitamment à l'émission.

En raison de ces dispositions :

- les TDI ont été comptabilisés au bilan à l'émission pour leur montant nominal net de ces versements, et sont amortis chaque exercice du montant des produits générés par le placement, par les sociétés tierces, de ces versements;
- le résultat consolidé de chaque exercice supporte les intérêts payés sur le montant nominal de l'émission sous déduction de l'amortissement ci-dessus.

L'émission du TDI 1990, réalisée à taux variable, a fait l'objet d'un swap le transformant à taux fixe à hauteur de 469 millions d'euros.

La valeur de marché des TDI au 31 décembre 2002 s'élève à 154 millions d'euros sur la base des taux d'intérêt prévus dans les contrats d'émission, et à 266 millions d'euros si l'on prend en compte également les opérations de couverture de taux associées restant ouvertes à la clôture de l'exercice.

Christian Dior

NOTE 16 - AUTRES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

A - Nature des dettes financières

en millions d'euros	Taux d'intérêt nominal	Swap vers taux variable	Echéances	2002	2001	2000
Emprunts obligataires						
<i>Emissions publiques :</i>						
EUR 500 000 000, 2001	6,125 %	total	2008	500	500	–
EUR 850 000 000, 2001 (1)	5,375 %	partiel	2004	850	850	–
EUR 600 000 000, 2000 (2)	5,75 %	total	2005	600	600	600
EUR 800 000 000, 1999 (3)	5,00 %	total	2006	800	800	800
EUR 150 000 000, 1999	3,75 %	total	2001	–	–	150
indexé FRF 1 300 000 761, 1998 (4)	1,00 %	total	2005	71	198	198
FRF 1 500 000 000, 1996	5,25 %	total	2002	–	229	229
				2 821	3 177	1 977
<i>Placements privés dans le cadre du programme EMTN :</i>						
EUR 8 000 000, 2002	0,00%	total	2004	8	–	–
EUR 50 000 000, 2002	variable	total	2004	50	–	–
JPY 3 000 000 000, 2002	variable	–	2004	24	–	–
JPY 500 000 000, 2002	0,66%	–	2004	4	–	–
EUR 130 000 000, 2001	variable	–	2003	130	130	–
EUR 150 000 000, 2001	variable	–	2002	–	150	–
SDG 125 000 000, 2001	4,00%	total	2006	66	79	–
EUR 55 000 000, 2001	variable	–	2006	55	55	–
JPY 3 000 000 000, 2001	0,16%	–	2002	–	26	–
JPY 2 400 000 000, 2001	0,15%	–	2002	–	21	–
EUR 20 000 000, 2001	variable	–	2002	–	20	–
JPY 2 000 000 000, 2001	0,65%	total	2004	19	19	–
JPY 1 500 000 000, 2001	0,95%	total	2006	14	14	–
JPY 1 500 000 000, 2001	0,21%	total	2002	–	14	–
JPY 1 100 000 000, 2001	variable	total	2006	10	10	–
JPY 1 000 000 000, 2001	variable	total	2006	9	9	–
EUR 120 000 000, 2000	variable	–	2002	–	120	120
SGD 100 000 000, 2000	3,55%	total	2001	–	–	64
EUR 60 000 000, 2000	variable	–	2001	–	–	60
EUR 40 000 000, 2000	variable	–	2004	40	40	40
EUR 30 000 000, 2000	variable	–	2005	30	30	30
EUR 25 000 000, 2000	variable	–	2002	–	25	25
EUR 18 500 000, 2000	variable	–	2001	–	–	19
HKD 100 000 000, 2000	variable	total	2003	15	15	15
				474	777	373
Crédit-bail et locations de longue durée			2003 à 2008	144	178	166
Autres dettes financières			2003 à 2008	1 476	1 610	1 314
Total				4 915	5 742	3 830
Part à moins d'un an (5)				(360)	(340)	(331)
Part à plus d'un an				4 555	5 402	3 499

Christian Dior

Sauf mention contraire, les emprunts obligataires sont remboursables au pair « in fine ».

(1) Emprunt 2001 de 850 millions d'euros, portant intérêt au taux de 5,375 %, contracté selon les modalités suivantes :

- première tranche de 800 millions d'euros, émis à 99,616 % du nominal,
- seconde tranche de 50 millions d'euros, émis à 101,036 % du nominal.

(2) Emprunt 2000 de 600 millions d'euros, portant intérêt au taux de 5,75 %, contracté selon les modalités suivantes :

- première tranche de 400 millions d'euros, émis à 99,513 % du nominal,
- deuxième tranche de 150 millions d'euros, émis à 98,563 % du nominal,
- troisième tranche de 50 millions d'euros, émis à 98,846 % du nominal.

(3) Emprunt 1999 de 800 millions d'euros, portant intérêt au taux de 5,00%, contracté selon les modalités suivantes :

- première tranche de 500 millions d'euros, émis à 99,515 % du nominal,
- deuxième tranche de 200 millions d'euros, émis à 97,395 % du nominal,
- troisième tranche de 100 millions d'euros, émis à 96,653 % du nominal.

(4) Emprunt indexé émis en 1988 pour FRF 1 300 000 761 à 100 % du nominal, sur la base d'un cours de référence de l'action LVMH de EUR 42,33. Remboursable en totalité à l'échéance au pair ou pour un montant égal à la moyenne arithmétique des 10 derniers cours de bourse précédant le 1^{er} mai 2005 si ce montant est plus élevé, cet emprunt comporte une option de remboursement anticipé au bénéfice des porteurs entre le 15 mai 2002 et le 15 avril 2005 sur la base du cours de l'action LVMH. Dans ce cadre, LVMH a remboursé un montant total de 127 millions d'euros au cours de l'exercice 2002 ; les swaps associés à cet emprunt le transformant en totalité en emprunt non indexé à taux variable ont été annulés à due concurrence.

(5) Au 31 décembre 2002, les lignes de crédit irrévocables non encore utilisées dont les échéances sont à plus d'un an excèdent 1,8 milliard d'euros. En raison de ces engagements, une fraction de la partie à moins d'un an des dettes financières à long terme a été maintenue dans les emprunts et dettes financières à plus d'un an, soit 130 millions d'euros.

En outre, en raison du caractère contractuel du droit au renouvellement des tirages, les tirages à court terme ont été reclassés dans les emprunts et dettes financières à plus d'un an, soit 573 millions d'euros (579 millions d'euros au 31 décembre 2001 ; 272 millions d'euros au 31 décembre 2000).

L'ensemble des emprunts obligataires en devises a donné lieu, à l'émission, à la conclusion de contrats de swaps les transformant en emprunts en euros, à l'exception de l'emprunt de SGD 125 000 000 transformé en un emprunt en dollars. Ces contrats de swaps à l'émission ont pu être complétés par des opérations postérieures de couverture de taux (voir note 16 B).

La valeur de marché des emprunts obligataires, calculée sur la base des taux d'intérêt prévus dans les contrats d'émission, s'établit au 31 décembre 2002 à 3 530 millions d'euros pour un montant nominal de 3 446 millions ; si l'on prend en compte également les opérations de couverture réalisées postérieurement et restant ouvertes à la clôture de l'exercice, la valeur de marché de ces emprunts s'établit à 3 381 millions d'euros.

Aucun de ces en-cours n'a donné lieu à garantie ou sûreté vis-à-vis des organismes prêteurs.

B - Echéancier et répartition par devises

en millions d'euros

Echéances	2002	Devises	Avant swap	Après swap
2003	360	Euro	4 050	4 160
2004	1 696	Yen japonais	167	115
2005	937	Dollar US	401	467
2006	1 038	Franc suisse	5	5
2007	249	Dollar de Singapour	66	-
2008 et au delà	635	Dollar de Hong Kong	192	145
		Autres devises	34	23
Total	4 915	Total	4 915	4 915

Au 31 décembre 2002, et après prise en compte des contrats de swaps en vie à cette date, le montant de la dette ci-dessus est à taux fixe ou taux variable plafonné à hauteur de 51 %, et à taux variable pour le solde, soit 49 %.

Christian Dior

NOTE 17 - AUTRES DETTES A LONG ET MOYEN TERME ET PROVISIONS

en millions d'euros	2002	2001	2000
Provisions pour retraites, frais médicaux et engagements assimilés (1)	179	258	218
Provisions pour risques et charges	480	548	658
Provisions pour réorganisation	80	160	64
Provisions pour participation du personnel aux résultats (2)	51	50	57
Différé de règlement de titres de participations	182	114	49
Autres dettes	179	192	119
Total	1 151	1 322	1 165

(1) Les provisions pour retraites, frais médicaux et engagements assimilés sont commentés en note 29.

Au 31 décembre 2002, les actifs financiers dédiés venant en couverture des engagements ont été déduits de ces derniers; aux 31 décembre 2001 et 2000, ces actifs financiers dédiés étaient de respectivement 81 et 72 millions d'euros.

(2) Sociétés françaises uniquement.

Les provisions pour risques et charges correspondent à l'estimation des effets patrimoniaux des risques, litiges, situations contentieuses réalisés ou probables, qui résultent des activités du Groupe ; celles-ci sont, en effet, exercées à un niveau international, dans le contexte d'un cadre réglementaire souvent imprécis, évoluant selon les pays et dans le temps, et s'appliquant à des domaines aussi variés que la composition des produits ou le calcul de l'impôt.

Au cours de l'exercice 2002, les soldes des provisions pour risques et charges, et pour réorganisation ont évolué de la façon suivante :

	31 décembre 2001	Dotations	Utilisations	Reprises	Variations de périmètre	Autres (dont écarts de conversion)	31 décembre 2002
Provisions pour réorganisation	160	17	(44)	(5)	(6)	(42)	80
Provisions pour risques et charges	548	83	(82)	(17)	(22)	(30)	480
Total	708	100	(126)	(22)	(28)	(72)	560
dont :							
• résultat opérationnel		18	NA	(6)	-	-	
• autres produits et charges		82	NA	(16)	-	-	

Christian Dior

NOTE 18 - DETTES FINANCIERES A COURT TERME ET DECOUVERTS BANCAIRES PAR NATURE ET PAR DEVISE

en millions d'euros	2002	2001	2000		Avant swaps	Après swaps
Billets de trésorerie (1)	1 447	2 837	3 670	Euro	3 105	1 318
Autres lignes de crédit	1 667	1 610	2 148	Yen Japonais	260	227
Découverts bancaires	504	603	619	Dollar US	11	835
				Livre Sterling	1	107
				Franc Suisse	–	881
				Autres Devises	241	250
Total dettes financières à court terme	3 618	5 050	6 437		3 618	3 618

(1) Les billets de trésorerie concernent LVMH.

Au 31 décembre 2002, les lignes de crédit à court terme confirmées non encore utilisées s'élèvent à 2 milliards d'euros environ.

NOTE 19 - AUTRES PASSIFS A MOINS D'UN AN

en millions d'euros	2002	2001	2000
Opérations de couverture de change	247	276	388
Personnel et organismes sociaux	377	358	362
Etat et collectivités locales : impôts et taxes	245	196	533
Clients : avances et acomptes versés	119	116	116
Différé de règlement d'immobilisations corporelles ou financières	156	235	70
Provisions pour réorganisation	108	171	154
Autres provisions pour risques et charges	286	202	217
Provisions pour reprise de produits	97	116	119
Produits constatés d'avance	45	20	73
Autres dettes	1 066	1 073	824
Total	2 746	2 763	2 856

Le solde « opérations de couverture de change » est principalement constitué de la perte latente résultant de la réévaluation des contrats de couverture en vie à la clôture de l'exercice ou, en cas de gain latent, du produit constaté d'avance résultant de son différé (voir également note 10).

Christian Dior

Au cours de l'exercice 2002, les soldes des provisions pour réorganisation et pour risques et charges ont évolué de la façon suivante :

	31 décembre 2001	Dotations	Utilisations	Reprises	Variations de périmètre	Autres (dont écarts de conversion)	31 décembre 2002
Provisions pour réorganisation	171	49	(129)	(15)	17	15	108
Provisions pour risques et charges	202	107	(140)	(13)	129	1	286
Provisions pour reprise de produits	116	87	(100)	(1)	1	(6)	97
Total	489	243	(369)	(29)	147	10	491
dont impact sur :							
• résultat opérationnel		149	NA	(11)	-	-	
• résultat financier		11	NA	(4)	-	-	
• autres produits et charges		83	NA	(14)	-	-	

NOTE 20 - FRAIS DE CREATION

Les frais de création comptabilisés en charges au cours de l'exercice se sont élevés à 31 millions d'euros en 2002 (25 en 2001 ; 55 en 2000). Ces sommes couvrent les dépenses liées aux studios de création, aux travaux des stylistes, aux frais de fabrication de prototypes pour les collections et les nouveaux produits.

NOTE 21 - FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'élèvent à 36 millions d'euros en 2002 (27 millions d'euros en 2001 ; 21 millions d'euros en 2000). Ces sommes couvrent les dépenses de recherche scientifique et l'élaboration de nouveaux produits.

Les frais de recherche et développement, élargis aux dépenses de «conditionnement» et «conception» représentent une charge de 47 millions d'euros pour 2002 (37 millions d'euros pour 2001 ; 40 millions d'euros en 2000).

Christian Dior

NOTE 22 - RESULTAT FINANCIER

en millions d'euros	2002	2001	2000
Frais financiers	(526)	(728)	(571)
Produits financiers	194	222	127
Résultat de cession de valeurs mobilières de placement	9	(33)	7
Provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement	(3)	17	(17)
Résultat de change	(7)	23	(13)
Total	(333)	(499)	(467)
dont frais financiers payés au cours de l'exercice	(535)	(702)	(564)

A - Exposition aux risques de change et couvertures

1 - Dans les sociétés françaises du groupe, le risque de change a une origine principalement commerciale (chiffre d'affaires en devises) et, dans une moindre mesure, financière (placements, financements en devises).

Opérations commerciales : certaines filiales du groupe réalisent une part importante de leurs transactions commerciales en devises étrangères.

A titre indicatif, le chiffre d'affaires 2002 a été réalisé dans les devises suivantes :

en millions d'euros	Valeur	%
Euros	4 221	32
Dollars US	4 223	32
Yens	2 060	16
Dollars HK	520	4
Livres Sterling	546	4
Autres devises	1 598	12
Chiffre d'affaires	13 168	100

Hors effet de couverture, une variation de 1 % des principales devises (dollar US, yen, dollar HK, livre) aurait entraîné une variation du résultat net de 47 millions d'euros.

Opérations financières : certaines opérations financières, notamment des emprunts, peuvent être réalisées en devises en fonction des anticipations sur les revenus futurs en devises ou des variations de parités.

Divers instruments financiers sont utilisés pour se protéger des risques de variations de parités de change, et notamment les swaps de devises, les contrats à terme et les options de change.

Conformément aux méthodes de conversion énoncées dans les principes comptables (note 2.2) les instruments de couverture utilisés sont affectés, soit à des créances ou dettes, soit aux transactions prévisionnelles de l'exercice suivant.

Les gains ou pertes de change potentiels évalués à partir des cours au 31 décembre sont :

- portés au compte de résultat, quand ils concernent des instruments de couverture affectés à des créances ou dettes ;
- différés, quand ils sont affectés à des engagements de l'exercice suivant.

Christian Dior

Toutes devises confondues, les couvertures existant au 31 décembre 2002, par nature et en montants de capitaux couverts, évaluées sur la base des cours de change au 31 décembre 2002, sont les suivantes :

en millions d'euros Evaluation au cours du 31 décembre 2002	Montants des couvertures affectées à			Produits (charges) différés	Valeur de marché
	2002	2003	2004 et après		
• Couvertures commerciales					
– Ventes à terme					
US dollar	14	49	52	10	8
Yen	46	8	22	9	8
Autres	44	68	8	5	5
	104	125	82	24	21
– Accumulateurs					
US dollar	–	41	20	8	29
Yen	–	36	17	10	18
Autres	–	–	–	–	–
	–	77	37	18	47
– Options					
US dollar	150	846	122	151	118
Yen	72	411	117	50	42
Autres	–	33	12	1	1
	222	1 290	251	202	161
– Autres opérations	(2)	(2)	–	–	–
	324	1 490	370	244	229
• Couvertures financières					
– Situations nettes et dividendes					
Ventes à terme	46	17	–	3	3
Accumulateurs	–	23	–	3	4
Options	–	62	–	6	5
	46	102	–	12	12
– Autres opérations	(64)	–	–	–	–
	(18)	102	–	12	12

Au 31 décembre 2001, les produits différés s'élevaient à 135 millions d'euros (175 en 2000).

2 - La part dans le résultat net consolidé hors éléments inhabituels représentative des résultats des filiales établissant leurs comptes en livres sterling, yens et monnaies rattachées au dollar s'élève à 543 millions d'euros. Une variation de 10% du cours de ces devises aurait eu une incidence de 62 millions d'euros sur le résultat opérationnel consolidé, et de 54 millions d'euros sur le résultat net consolidé.

Christian Dior

B - Exposition aux risques de taux d'intérêt et couvertures

Divers instruments financiers sont utilisés pour couvrir les risques de taux : swaps de taux, caps... La nature des couvertures en vie au 31 décembre 2002 et le montant des capitaux couverts s'analysent de la façon suivante, en millions d'euros :

	Echéances		
	- 1 an	1 à 5 ans	5 à 10 ans
Swaps payeurs de taux fixe	-	564	-
Swaps payeurs de taux variable	2 860	4 305	636
Caps achetés	2 947	2 531	-
Floors vendus	-	1 015	-
Collars	-	-	75

Compte tenu des éléments ci-dessus, la part à taux fixe ou à taux variable plafonnée par caps dans l'endettement net consolidé, y compris les TDI, représente environ 42 %.

Dans ces conditions, une variation instantanée de 1 % du niveau des taux d'intérêts aurait un impact de 53 millions d'euros sur le résultat net.

NOTE 23 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES NETS

En 2002 :

- Les autres produits et charges comprennent notamment les éléments suivants : une plus-value nette de 55 millions d'euros, résultant de la cession des marques Pommery, Hard Candy et Urban Decay, de divers actifs immobiliers, et des participations dans Fininfo et Grand Marnier ; une provision complémentaire sur les titres Bouygues de 200 millions d'euros ; des dépréciations exceptionnelles d'actifs pour 116 millions d'euros, dont 41 millions d'euros au titre de stocks et 55 millions relatifs à des immobilisations incorporelles. Les autres produits et charges comprennent en outre un produit net de 17 millions d'euros provenant de cessions d'actions LVMH et variations de provisions sur ces titres, et un montant de 161 millions d'euros relatif notamment aux provisions pour restructuration du réseau de distribution de Moët Hennessy dans certains pays, à la sortie totale du capital de Phillips et à la fermeture de certaines boutiques.

En 2001 :

- Les autres produits et charges incluent les résultats liés au portefeuille d'actions LVMH : des plus-values de cession de 39 millions d'euros, et une provision pour dépréciation sur les titres détenus en fin d'exercice de 343 millions d'euros. Entrent également dans cette rubrique la dépréciation accélérée de stocks d'articles de PLV de la Branche Parfums et Cosmétiques, et diverses dépréciations d'actifs notamment de titres de participations non consolidées.

En 2000 :

- Les autres produits et charges nets incluent pour l'essentiel des plus-values de cession d'actions LVMH s'élevant à 115 millions d'euros.

Christian Dior

NOTE 24 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

en millions d'euros	2002	2001	2000
Impôt courant	(502)	(456)	(682)
Impôt différé	146	262	47
Total	(356)	(194)	(635)

En 2000, les sociétés françaises ont été soumises à un supplément d'impôt courant de 13 %, qui a été ramené à 9,3 % en 2001 et à 6,3 % en 2002. Ce complément d'impôt s'est traduit en 2002 par une charge complémentaire de 10 millions d'euros (8 en 2001 ; 45 en 2000).

Au 31 décembre 2002, les reports déficitaires non encore utilisés et n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés actifs, s'élèvent à 1 926 millions d'euros (1 903 en 2001 et 1 775 en 2000), dont 685 millions d'euros de déficit nés au cours de l'exercice (693 millions d'euros en 2001 et 476 en 2000).

Le régime français d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société mère intégrante reste redevable.

L'adoption de ce régime permet de constater dans le groupe Christian Dior une économie d'impôt de 325 millions d'euros au 31 décembre 2002 (313 en 2001 ; 64 en 2000).

Principales composantes des impôts différés :

• Au compte de résultat

en millions d'euros	2002	2001	2000
Gains et pertes de change différés	(2)	(21)	21
Profits inter-sociétés inclus dans les stocks	4	2	20
Ecarts d'évaluation	16	7	8
Provisions pour risques et charges et dépréciation d'actifs	5	(20)	(12)
Autres retraitements d'harmonisation et écritures de consolidation	12	31	23
Plus ou moins-values latentes	8	27	-
Déficits reportés	103	246	-
Effet des variations de taux d'imposition	-	(10)	(13)
Produit de l'exercice	146	262	47

• Au bilan

en millions d'euros	2002	2001	2000
Profits inter-sociétés inclus dans les stocks	144	153	146
Ecarts d'évaluation	(280)	(271)	(145)
Provisions pour risques et charges et dépréciation d'actifs	93	95	79
Retraitements de consolidation (1)	34	26	96
Plus et moins values latentes	58	48	(8)
Reports déficitaires	376	248	(4)
Autres	6	33	(9)
Impôts différés nets	431	332	155
dont : impôt différé actif court terme	558	503	269
impôt différé passif long terme	127	171	114

(1) Principalement provisions réglementées, amortissements dérogatoires et crédit-bail.

Christian Dior

Analyse de l'écart entre le taux d'imposition réel et le taux d'imposition théorique :
le rapprochement entre le taux d'imposition théorique, qui est le taux légal applicable aux sociétés françaises, et le taux d'imposition effectif constaté dans les états financiers consolidés, s'analyse de la façon suivante :

(en % du résultat avant impôts)	2002	2001	2000
Taux d'imposition théorique	33 1/3	33 1/3	33 1/3
• Supplément temporaire d'impôt applicable aux sociétés françaises	0,83	3,24	2,8
• Effet des différences entre les taux d'imposition étrangers et français	(1,14)	(5,10)	(4,0)
• Résultats déficitaires de filiales ou de consolidations fiscales	(4,40)	(2,07)	9,6
• Effet des différences entre les résultats consolidés et imposables et des résultats imposables à un taux réduit	(1,20)	2,10	(3,8)
• Effet des retenues à la source	0,74	1,00	0,5
Taux d'imposition effectif	28,16	32,50	38,4

NOTE 25 - CHARGES NETTES D'AMORTISSEMENT ET DE REPRISE DES ECARTS D'ACQUISITION

en millions d'euros	2002	2001	2000
Sociétés consolidées par :			
• Intégration globale	(251)	(151)	(131)
• Mise en équivalence	(2)	(8)	-
Total	(253)	(159)	(131)

Voir également note 26 : éléments inhabituels, pour la charge d'amortissement enregistrée dans ce compte et note 1 : faits significatifs et mouvements du périmètre de consolidation.

Christian Dior

NOTE 26 - ELEMENTS INHABITUELS

En 2001 :

Les éléments inhabituels incluent un produit de 864 millions d'euros au titre de Gucci, dont 774 millions d'euros correspondent à la plus value de cession de cette ligne de titres, et 90 millions d'euros au dividende exceptionnel perçu au quatrième trimestre. Les éléments inhabituels négatifs incluent des provisions pour restructuration de 446 millions d'euros, dont 385 millions d'euros au titre de la distribution sélective. Ont été enregistrés également des dépréciations ou amortissement exceptionnel d'actifs pour 480 millions d'euros, dont 323 millions d'euros pour le goodwill DFS, 82 millions pour la participation dans Bouygues, et 60 millions d'euros pour des participations du domaine des TMT. Enfin, a été enregistré dans les comptes au 31 décembre 2001 l'impact de la cession du contrôle de Phillips, de Pury & Luxembourg à ses dirigeants actuels, soit une charge de 141 millions d'euros ; celle-ci correspond notamment à la dépréciation de la totalité de l'écart d'acquisition.

En 2000 :

Les éléments inhabituels comprennent des résultats de cession, notamment de titres Diageo, à hauteur de 78 millions d'euros, des provisions pour dépréciation sur des participations ou fonds dans le domaine de l'e-business pour 87 millions d'euros, et des coûts exceptionnels supportés pour le développement de l'activité et le renforcement de l'image de Phillips soit 57 millions d'euros.

Le solde des « éléments inhabituels » correspond aux variations exceptionnelles de provisions pour risques et charges.

NOTE 27 - ENGAGEMENTS ET LITIGES EN COURS

A - Engagements d'achat

en millions d'euros	2002	2001	2000
Raisins, vins et eaux de vie	429	413	407
Immobilisations industrielles ou commerciales	104	80	111
Titres de participation (1)	756	975	1 093

(1) Y compris les effets des « événements postérieurs à la clôture » décrits en note 28.

Dans l'activité Vins et Spiritueux, une partie des approvisionnements futurs en raisins, vins clairs et eaux de vie résulte d'engagements d'achats auprès de producteurs locaux diversifiés. Ces engagements sont valorisés, selon les activités, sur la base des termes contractuels, ou sur la base des prix connus à la date de la clôture et de rendements de production estimés. Ils couvrent principalement les années 2003 et 2004.

Les engagements d'achat de titres de participation représentent les engagements contractuels pris par le Groupe pour l'achat de minoritaires de sociétés consolidées, prises de participation, participations complémentaires dans des sociétés non consolidées, ou pour le paiement de compléments de prix éventuels pour des opérations réalisées.

Christian Dior

Ce montant n'inclut pas les effets du Protocole d'Accord intervenu le 20 janvier 1994 entre LVMH et Diageo, par lequel LVMH s'est engagé à acheter à Diageo sa participation de 34 % dans Moët Hennessy, sous préavis de 6 mois, pour un montant égal à 80 % de sa valeur à la date d'exercice de la promesse. A la date de ce Protocole d'Accord, la participation de Diageo dans Moët Hennessy avait été évaluée à plus de 1,2 milliard d'euros.

B - Titrisation de créances commerciales

en millions d'euros	2002	2001	2000
Créances ayant fait l'objet de cession Dailly	260	260	123

En raison d'un recours possible du cessionnaire vis-à-vis de LVMH, à hauteur de 100 millions d'euros, en cas de non paiement par le débiteur de la créance cédée, le financement net effectivement mobilisé est au 31 décembre 2002 de 160 millions d'euros (158 millions au 31 décembre 2001, 60 millions au 31 décembre 2000).

C - Engagements de location et assimilés

Au 31 décembre 2002, le nombre de magasins exploités par le Groupe dans le monde, en particulier pour les groupes Mode et Maroquinerie et Distribution sélective, est de 1 670. Dans de très nombreux pays, les locations de ces magasins sont assorties de montants minima, en particulier lorsque les baux comportent une clause d'indexation des loyers sur le chiffre d'affaires ; c'est notamment le cas des redevances versées dans le cadre de concessions aéroportuaires. En outre, les baux peuvent prévoir une durée minimale non révisable.

Le Groupe finance aussi une partie de son équipement par des locations simples de longue durée.

Enfin certains actifs immobilisés ou équipements industriels ont été acquis ou refinancés par crédit-bail ou lease-back.

Au 31 décembre 2002, les engagements futurs non résiliables résultant de ces contrats s'analysent de la façon suivante :

en millions d'euros	2002	2001	2000
Locations simples	2 387	2 092	1 800
Redevances de concessions	916	1 041	973
Redevances de crédit-bail	531	192	184
Engagements de location	3 834	3 325	2 957
Montants représentatifs d'intérêts	(387)	(14)	(18)
Valeur des loyers futurs	3 447	3 311	2 939

Christian Dior

D - Cautions, avals et autres garanties

en millions d'euros	2002	2001	2000
Garanties données			
Avals et cautions	142	66	101
Hypothèques et nantissements	95	278	314
Autres garanties	49	155	84
Garanties reçues	12	15	27

E - Echancier des engagements au 31 décembre 2002

en millions d'euros	Total	moins de 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans	plus de 5 ans
Engagements d'achat de matières	429	212	143	64	10
Engagements d'achat d'immobilisations	104	93	7	4	-
Engagements d'achats de titres (*)	756	373	55	225	103
Créances ayant fait l'objet d'une cession Dailly	260	260	-	-	-
Engagements de location et assimilés :					
- Locations simples	2 387	345	595	499	948
- Redevances de concessions	916	263	369	118	166
- Redevances de crédit-bail (dont 387 représentatifs d'intérêts)	531	16	33	28	454
Cautions, avals et autres garanties donnés	286	116	7	17	146

(*) Lorsque l'échéance de l'engagement est conditionnelle, l'échéance retenue est de plus de 5 ans.

F - Autres engagements

A la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'engagements hors bilan autres que ceux décrits ci-dessus.

G - Passifs éventuels et litiges en cours

Dans le cadre de la gestion de ses activités courantes, le Groupe est impliqué dans ou a engagé diverses procédures concernant le droit des marques, la protection des droits de la propriété intellectuelle, la mise en place de systèmes de distribution sélective, les contrats de licence, les relations avec ses salariés, le contrôle des déclarations fiscales, et toutes autres matières inhérentes à ses activités. Le Groupe estime que les provisions constituées, au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de la clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

NOTE 28 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Au cours du premier trimestre 2003, LVMH a porté sa participation dans Fendi à 84,1 %, par acquisition de titres représentant 17,2 % du capital pour un montant de 190 millions d'euros.
- En février 2003, LVMH a :
 - cédé sa participation de 36 % dans Michaël Kors pour un montant de 13,9 millions de dollars ;
 - cédé sa participation résiduelle de 27,5 % dans Phillips, pour 1 US dollar symbolique, cette opération n'ayant pas d'effets complémentaires à ceux déjà comptabilisés sur 2002 ;
 - porté sa participation dans Rossimoda de 45 % à 97 %, pour un montant de 32,5 millions d'euros.

Christian Dior

NOTE 29 - DONNEES SOCIALES

Les charges de personnel s'élèvent à 2 336 millions d'euros (2 310 en 2001 ; 2 041 en 2000).

L'effectif moyen total en 2002 est de 55 314 (54 463 en 2001 ; 48 524 en 2000).

Au 31 décembre, l'effectif des entreprises consolidées par intégration globale se répartit de la façon suivante :

Par groupe d'activité	2002	2001	2000
Christian Dior couture	1 728	1 383	1 195
Vins et Spiritueux	4 801	5 089	5 154
Mode et Maroquinerie	16 323	13 402	11 006
Parfums et Cosmétiques	13 006	13 087	12 758
Montres et Joaillerie	2 366	2 233	1 830
Distribution sélective	18 243	18 542	18 540
Autres activités	1 074	1 443	1 840
Total	57 541	55 179	52 323

Par zone géographique	2002	2001	2000
France	20 990	20 399	19 009
Europe (hors France)	10 871	10 194	9 150
U.S.A.	13 050	12 235	12 240
Japon	4 043	3 591	3 036
Asie Pacifique	8 587	8 760	8 888
Total	57 541	55 179	52 323

Par catégorie	2002	2001	2000
Ouvriers	9 084	9 116	8 447
Employés	32 710	31 730	29 781
Agents de maîtrise	5 735	5 066	4 767
Cadres	10 012	9 267	9 328
Total	57 541	55 179	52 323

Rémunérations

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration de Christian Dior, à raison de leurs fonctions dans les sociétés consolidées, se sont élevées à 9 039 milliers d'euros.

Christian Dior

Charges et provisions au titre des retraites du personnel, frais médicaux et engagements assimilés

• Analyse de la provision constatée au bilan

en millions d'euros	2002	2001	2000
Valeur actualisée des droits	353	294	256
Valeur de marché des actifs financiers dédiés (1)	(136)	(113)	(107)
Ecart actuariels non reconnus	(38)	(4)	(3)
Provision constatée au bilan	179	177	146

(1) Voir note 17 : autres dettes à long et moyen terme et provisions.

• Analyse de la variation de l'engagement

en millions d'euros	Valeur actualisée des droits	Valeur de marché des actifs financiers	Eléments non amortis	Engagement figurant au bilan
Solde au 31 décembre 2000	256	(107)	(3)	146
Charge nette de l'exercice	39	(7)	11	43
Prestations versées aux bénéficiaires	(12)	7	–	(5)
Augmentation des actifs financiers dédiés (versements)	–	(21)	–	(21)
Effet des variations de taux de change	5	(1)	–	4
Effet des variations de périmètre	9	–	–	9
Autres (dont écarts actuariels et modifications de régimes)	(3)	16	(12)	1
Solde au 31 décembre 2001	294	(113)	(4)	177
Charge nette de l'exercice	49	(6)	3	46
Prestations versées aux bénéficiaires	(16)	8	–	(8)
Augmentation des actifs financiers dédiés (versements)	–	(22)	–	(22)
Effet des variations de taux de change	(20)	5	–	(15)
Effet des variations de périmètre	1	–	–	1
Autres (dont écarts actuariels et modifications de régimes)	45	(8)	(37)	–
Solde au 31 décembre 2002	353	(136)	(38)	179

Les hypothèses actuarielles retenues dans les calculs d'estimation des engagements, dans les principaux pays de localisation de ces engagements, sont les suivantes :

Taux d'actualisation	2,50 % au Japon, 3,00 à 4,50 % en France, 6,50 à 7,00 % aux Etats-Unis
Taux de rendement long terme attendu des actifs	4,00 % au Japon, 4,50 % en France, 8,70 % aux Etats-Unis
Taux d'augmentation future des salaires	2,00 % à 4,75 %

Christian Dior

NOTE 30 - RENSEIGNEMENTS PAR GROUPES D'ACTIVITES

1. Chiffre d'affaires

en millions d'euros	2002	2001	2000
Christian Dior Couture	492	350	296
Vins et Spiritueux	2 266	2 232	2 336
Mode et Maroquinerie	4 194	3 612	3 202
Parfums et Cosmétiques	2 336	2 231	2 072
Montres et Joaillerie	552	548	614
Distribution sélective	3 337	3 493	3 294
Autres activités, éliminations et retraitements	(9)	101	53
Total	13 168	12 567	11 867

2. Résultat opérationnel

en millions d'euros	2002	2001	2000
Christian Dior Couture	33	(5)	14
Vins et Spiritueux	750	676	716
Mode et Maroquinerie	1 297	1 274	1 169
Parfums et Cosmétiques	161	149	184
Montres et Joaillerie	(13)	27	59
Distribution sélective	20	(213)	(65)
Autres activités, éliminations et retraitements	(214)	(360)	(110)
Total	2 034	1 548	1 967

3. Répartition des actifs

en millions d'euros	2002	2001	2000
Christian Dior Couture	747	676	560
Vins et Spiritueux	4 822	5 244	5 241
Mode et Maroquinerie	6 184	5 371	4 483
Parfums et Cosmétiques	2 450	2 543	2 568
Montres et Joaillerie	1 625	1 662	1 560
Distribution sélective	4 477	5 054	5 147
Autres activités, éliminations et retraitements	6 497	8 678	8 876
Total	26 802	29 228	28 435

4. Stocks et en-cours

en millions d'euros	2002	2001	2000
Christian Dior Couture	103	75	50
Vins et Spiritueux	1 912	2 018	1 953
Mode et Maroquinerie	459	395	280
Parfums et Cosmétiques	225	282	265
Montres et Joaillerie	196	194	164
Distribution sélective	524	590	657
Autres activités, éliminations et retraitements	103	173	62
Total	3 522	3 727	3 431

Sephora.com ayant été reclassé en 2002 du groupe Autres Activités au groupe Distribution sélective, les données 2000 et 2001 ont été retraitées afin de les rendre comparables à celles de 2002.

Christian Dior

NOTE 31 - RENSEIGNEMENTS PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

en millions d'euros	2002	2001	2000
Exportations des sociétés françaises	3 851	3 742	3 393
Part des exportations par rapport aux ventes des sociétés françaises	65 %	65 %	64 %
Part du chiffre d'affaires consolidé réalisé à l'étranger	83 %	83 %	85 %

Les éléments ci-dessous correspondent aux zones géographiques d'implantation des sociétés du groupe :

1. Chiffre d'affaires

en millions d'euros	2002	2001	2000
France	5 938	5 770	5 320
Europe (hors France)	2 551	2 426	2 143
U.S.A.	3 737	3 228	3 091
Japon	1 890	1 825	1 721
Asie (hors Japon)	1 988	2 101	2 140
Autres pays	489	569	564
Total	16 593	15 919	14 979
Eliminations	(3 425)	(3 352)	(3 112)
Total	13 168	12 567	11 867

2. Résultat opérationnel

en millions d'euros	2002	2001	2000
France	1 210	1 238	1 185
Europe (hors France)	78	31	108
U.S.A.	8	(369)	(89)
Japon	392	334	288
Asie (hors Japon)	313	289	432
Autres pays	33	25	43
Total	2 034	1 548	1 967

3. Répartition des actifs

en millions d'euros	2002	2001	2000
France	15 549	17 206	17 014
Europe (hors France)	4 256	4 262	4 532
U.S.A.	3 989	4 436	3 266
Japon	773	675	636
Asie (hors Japon)	1 810	2 056	2 281
Autres pays	425	593	706
Total	26 802	29 228	28 435

Christian Dior

NOTE 32 - LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES EN 2002

Toutes les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale sauf celles faisant l'objet du renvoi (2), qui sont mises en équivalence, et celles faisant l'objet du renvoi (1) qui sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Christian Dior Couture			
Christian Dior Couture SA	Paris, France	100 %	100 %
S.A.M. Christian Dior	Monaco	96 %	96 %
Christian Dior GmbH	Munich, Allemagne	100 %	100 %
Christian Dior, Inc.	New York, U.S.A.	100 %	100 %
Christian Dior Retail - UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	100 %
Christian Dior (Suisse) SA	Genève, Suisse	100 %	100 %
Les Jardins d'Avron	Paris, France	100 %	100 %
Mardi SpA	Badia e Settimo, Italie	50 %	50 %
Ateliers AS	(2) Pierre Bénite, France	25 %	25 %
Christian Dior Far East	Hong Kong	100 %	100 %
Christian Dior Fashion Malaysia	Kuala-Lumpur, Malaisie	100 %	100 %
Christian Dior Malaysia Ltd	Kuala-Lumpur, Malaisie	100 %	100 %
Christian Dior Hong Kong	Hong Kong	100 %	100 %
Christian Dior Taïwan	Taïpei, Taïwan	90 %	90 %
Christian Dior Singapour	Singapour	100 %	100 %
Christian Dior Saipan	Saipan, NMI	100 %	100 %
Christian Dior Australia	Sydney, Australie	100 %	100 %
Christian Dior New Zealand	Auckland, Nouvelle Zélande	100 %	100 %
Christian Dior (Thailand)	Bangkok, Thaïlande	100 %	100 %
Christian Dior KK	Tokyo, Japon	100 %	100 %
Christian Dior Couture Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	100 %	100 %
Christian Dior Guam Ltd	Agana, Guam	100 %	100 %
Montaigne Española	Barcelone, Espagne	100 %	100 %
CD do Brazil	Sao Paulo, Brésil	100 %	100 %
CD Italia	Milan, Italie	100 %	100 %
Christian Dior Belgique	Bruxelles, Belgique	100 %	100 %
Bopel Spa	Milan, Italie	70 %	70 %
Christian Dior Indonesia	Jakarta, Indonésie	80 %	80 %
Carrera Traun	(2) Traun, Autriche	5 %	5 %
CD Puerto Banus	Puerto Banus, Espagne	75 %	75 %
JA LLC	New York, Etats-Unis	100 %	100 %
Vins et Spiritueux			
Champagne Moët & Chandon SA	Epernay, France	43 %	28 %
Champagne Ruinart SA	Reims, France	43 %	28 %
Champagne Ruinart UK Ltd	Newhaven, Royaume-Uni	43 %	28 %
France Champagne SA	Epernay, France	43 %	28 %

(2) Société intégrée par mise en équivalence

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Vins et Spiritueux (suite)			
De Fresnoy SA	Epernay, France	43 %	28 %
Moët Hennessy UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	28 %
Chandon SA Espagne	Sant Cugat, Espagne	43 %	28 %
Moët & Chandon SA (Suisse)	Genève, Suisse	43 %	28 %
Champagne Des Moutiers SA	Oiry, France	43 %	28 %
Schieffelin Partner Inc.	New York, U.S.A.	43 %	28 %
Moët Hennessy Mexico	Mexico, Mexique	43 %	28 %
Chamfipar SA	Ay, France	43 %	28 %
Société Viticole de Reims (ex Champagne Pommery SA)	Ay, France	43 %	28 %
Cie Française du Champagne et du Luxe (ex Champagne Pommery & Greno SA)	Ay, France	43 %	28 %
Domaine Chandon Inc.	Yountville (Californie), U.S.A.	43 %	28 %
M Chandon do Brasil Ltda	Sao Paulo, Brésil	43 %	28 %
Bodegas Chandon SA	Buenos Aires, Argentine	43 %	28 %
Domaine Chandon Australia, Pty Ltd	Coldstream Victoria, Australie	43 %	28 %
Cheval des Andes	(1) Argentine	21 %	14 %
Moët Hennessy Deutschland GmbH	Munich, Allemagne	43 %	28 %
Moët Hennessy Italia SpA	Turin, Italie	43 %	28 %
Schieffelin & Sommerset Inc.	New York, U.S.A.	43 %	28 %
Schieffelin & Co Inc.	New York, U.S.A.	43 %	28 %
MH UDV France SA	Paris, France	43 %	28 %
Deux Rivières General Partnership	(2) Yountville (Californie), U.S.A	43 %	6 %
Veuve Clicquot Ponsardin SA	Reims, France	43 %	28 %
Champagne Canard-Duchêne SA	Ludes, France	43 %	28 %
Société Civile des Crus de Champagne	Reims, France	43 %	28 %
Neggma SA	Reims, France	21 %	14 %
Veuve Clicquot U.K.	Londres, Royaume-Uni	43 %	28 %
Clicquot Inc.	New York, U.S.A.	43 %	28 %
Cape Mentelle Vineyards Ltd	Margaret River, Australie	43 %	28 %
Veuve Clicquot Properties, Pty Ltd	Margaret River, Australie	43 %	28 %
Cloudy Bay Vineyards Ltd	Adelaide, Nouvelle Zélande	43 %	28 %
Scharffenberger Cellars Inc.	Napa Valley (Californie) U.S.A.	43 %	28 %
Marques Champagne Spiritueux GIE.(2)	Bruxelles, Belgique	43 %	28 %
Paragon Vintners Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	28 %
Krug SA	Reims, France	43 %	28 %
Veuve Clicquot Japan KK	Tokyo, Japon	43 %	28 %
Mountadam Vineyards Pty Ltd	Adelaide, Australie	38 %	25 %
Newton Vineyards LLC	St Helena (Californie), U.S.A.	25 %	17 %
Château d'Yquem SA	Sauternes, France	28 %	28 %

(1) Société consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle

(2) Société intégrée par mise en équivalence

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Vins et Spiritueux (suite)			
Château d'Yquem SC	Sauternes, France	27 %	27 %
Jas Hennessy & Co SA	Cognac, France	43 %	28 %
Thomas Hine & Cie SA	Jarnac, France	43 %	28 %
DMJ Holdings BV	(3) Amsterdam, Pays-Bas	28 %	19 %
UD Moët Hennessy BV	(3) La Haye, Pays-Bas	43 %	28 %
Hennessy Dublin Ltd	Dublin, Irlande	43 %	28 %
Edward Dillon & Co Ltd	(2) Dublin, Irlande	14 %	9 %
Hennessy Far East Ltd	Hong Kong	43 %	28 %
Riche Monde Orient Limited	(3) Hong Kong	32 %	21 %
Riche Monde Ltd	(3) Hong Kong	43 %	21 %
Riche Monde (China) Ltd	Hong Kong	43 %	21 %
Moët Hennessy UDG (Far East) Ltd	(3) Hong Kong	43 %	28 %
Riche Monde Singapour Pte Ltd	(3) Singapour	43 %	28 %
Riche Monde Malaisie Inc.	(3) Petaling Jaya, Malaisie	21 %	14 %
Riche Monde Taïpei Ltd	(3) Taïpei, Taïwan	43 %	21 %
Riche Monde Bangkok Ltd	(3) Bangkok, Thaïlande	43 %	28 %
Moët Hennessy Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	43 %	28 %
Moët Hennessy Shanghai Ltd	Shanghai, Chine	43 %	28 %
Moët Hennessy India pvt. Ltd	New Dehli, Inde	43 %	28 %
Moët Hennessy Taïwan	Taïwan	43 %	28 %
Moët Hennessy Netherland BV	Naarden, Pays-Bas	43 %	28 %
Jardine Wines & Spirits KK	(3) Tokyo, Japon	43 %	19 %
Moët Hennessy Asia Pte Ltd	Singapour	43 %	28 %
Millennium Import LLC	Wilmington, U.S.A.	17 %	11 %
Mode et Maroquinerie			
Louis Vuitton Malletier SA	Paris, France	43 %	43 %
SNC Société des Ateliers Louis Vuitton	Paris, France	43 %	43 %
SNC Société Louis Vuitton Services	Paris, France	43 %	43 %
SNC Société des Magasins			
Louis Vuitton - France	Paris, France	43 %	43 %
Louis Vuitton Monaco SA	Monte Carlo, Monaco	43 %	43 %
Louis Vuitton U.K. Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
Louis Vuitton Deutschland GmbH	Düsseldorf, Allemagne	43 %	43 %
Louis Vuitton Espana SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Catalana Talleres SA	Barbera del Valles, Espagne	43 %	43 %
Louis Vuitton Netherlands BV	Amsterdam, Pays-Bas	43 %	43 %
Louis Vuitton Belgique SA	Bruxelles, Belgique	43 %	43 %
Louis Vuitton Italia SpA	Milan, Italie	43 %	43 %
Louis Vuitton Hellas SA	Athènes, Grèce	43 %	43 %

(2) Société intégrée par mise en équivalence

(3) Société constituée en joint venture avec Diageo : intégration de la seule activité Moët Hennessy

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Mode et Maroquinerie (suite)			
Louis Vuitton Portugal, Maleiro, Lda.	Lisbonne, Portugal	43 %	43 %
Louis Vuitton Ltd	Tel Aviv, Israël	43 %	43 %
Louis Vuitton Danmark A/S	Copenhague, Danemark	43 %	43 %
Louis Vuitton Suède	Stockholm, Suède	43 %	43 %
Louis Vuitton Suisse SA	Genève, Suisse	43 %	43 %
Louis Vuitton Ceska s.r.o.	Prague, République Tchèque	43 %	43 %
Louis Vuitton GesmbH	Vienne, Autriche	43 %	43 %
Louis Vuitton Cantacilik Ticaret, Anonim Sirketi	Istanbul, Turquie	43 %	43 %
Louis Vuitton US Manufacturing, Inc.	San Dimas (Californie), U.S.A.	43 %	43 %
Louis Vuitton Hawaii, Inc.	Honolulu (Hawaii), U.S.A.	43 %	43 %
Atlantic Luggage Company, Ltd	Hamilton, Bermudes	17 %	17 %
Louis Vuitton Guam, Inc.	Agana, Guam	43 %	43 %
Louis Vuitton Saipan, Inc.	Saipan, NMI	43 %	43 %
San Dimas Luggage Company	San Dimas (Californie), U.S.A.	43 %	43 %
Louis Vuitton Distribucao Ltda	Brasilia, Brésil	43 %	43 %
Louis Vuitton Mexico, SA de CV	Mexico, Mexique	43 %	43 %
Blinfar SA	Montevideo, Uruguay	43 %	43 %
Louis Vuitton Chili Ltda.	Santiago, Chili	43 %	43 %
Louis Vuitton Pacific Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
Louis Vuitton Hong Kong Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
Louis Vuitton Singapore Pte Ltd	Singapour	43 %	43 %
Louis Vuitton Malaysia Sdn Berhad Inc.	Kuala-Lumpur, Malaisie	43 %	43 %
Louis Vuitton Taïwan Ltd	Taïpei, Taïwan	38 %	38 %
Louis Vuitton Comete Services Ltd	Taïpei, Taïwan	38 %	38 %
Louis Vuitton Australia, Pty Ltd	Melbourne, Australie	43 %	43 %
Louis Vuitton New Zealand Ltd	Auckland, Nouvelle Zélande	43 %	43 %
Louis Vuitton Cup New Zealand, Ltd	Auckland, Nouvelle Zélande	43 %	43 %
Louis Vuitton Koweït	Koweït	25 %	25 %
Louis Vuitton UAE	Dubai, Emirats Arabes Unis	28 %	28 %
Louis Vuitton Saoudi Arabia LLC	Jeddah, Arabie Saoudite	28 %	28 %
Louis Vuitton Korea, Ltd	Séoul, Corée du Sud	43 %	43 %
Louis Vuitton Vostok LLC	Moscou, Russie	43 %	43 %
Louis Vuitton Argentine SA	Buenos Aires, Argentine	43 %	43 %
Louis Vuitton Colombian Corp.	Bogota, Colombie	43 %	43 %
Louis Vuitton Maroc SARL	Casablanca, Maroc	43 %	43 %
Louis Vuitton Venezuela SA	Caracas, Venezuela	43 %	43 %
Louis Vuitton Multimedia Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Louis Vuitton Macau Company Limited	Freguesia da Sé, Macau	43 %	43 %
Louis Vuitton Japan KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Louis Vuitton N.A, Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Louis Vuitton Canada Inc.	Toronto, Canada	43 %	43 %

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Mode et Maroquinerie (suite)			
Marc Jacobs International LLC	New York, U.S.A.	34 %	37 %
Marc Jacobs Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Marc Jacobs Trademark LLC	New York, U.S.A.	14 %	14 %
Loewe SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Loewe Hermanos SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Lopena SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Manufacturas Loewe SA	Barcelone, Espagne	43 %	43 %
SNC Loewe International	Paris, France	43 %	43 %
SNC Loewe France	Paris, France	43 %	43 %
Loewe Hermanos (U.K) Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
Loewe Saipan Inc.	Saipan, NMI	43 %	43 %
Loewe Guam, Inc.	Agana, Guam	43 %	43 %
Loewe Hawaii, Inc.	Honolulu (Hawaii) U.S.A.	43 %	43 %
Loewe Hong Kong Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
Loewe Japan KK	Tokyo, Japon	39 %	39 %
Loewe Fashions (Singapore) Pte Ltd	Singapour	43 %	43 %
Loewe Malaysia Sdn berhad Inc.	Kuala-Lumpur, Malaisie	43 %	43 %
Loewe Taïwan Ltd	Taïpei, Taïwan	43 %	38 %
Loewe Australia, Pty Ltd	Sydney, Australie	43 %	43 %
Loewe Deutschland GmbH	Allemagne	43 %	43 %
Serrano Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Berluti SA	Paris, France	43 %	43 %
Société Distribution Robert Etienne	Paris, France	43 %	43 %
Stefanobi Srl	Milan, Italie	43 %	43 %
LVMH Fashion Group Services SAS	Paris, France	43 %	43 %
Belle Jardinière SA	Paris, France	43 %	43 %
Belle Jardinière Immo SAS	Paris, France	43 %	43 %
LVMH Fashion (Shanghai) Trading Co, Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
LVMH Fashion Group Japan	Tokyo, Japon	43 %	43 %
LVMH Fashion Group Industria Srl	Milan, Italie	43 %	43 %
Mélèze	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Celux	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Inchisa	Milan, Italie	43 %	43 %
LVNA Finances Corp.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Michael Kors Inc.	(2) New York, U.S.A.	15 %	15 %
Céline SA	Paris, France	43 %	43 %
Avenue M International SCA	Paris, France	43 %	43 %
Enilec Gestion SARL	Paris, France	43 %	43 %
Céline Montaigne SA	Paris, France	43 %	43 %
Céline Monte-Carlo SA	Monte-Carlo, Monaco	43 %	43 %

(2) Société intégrée par mise en équivalence

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Mode et Maroquinerie (suite)			
Céline Italia Srl	Milan, Italie	43 %	43 %
Céline Production Srl	Florence, Italie	43 %	43 %
Céline Suisse SA	Genève, Suisse	43 %	43 %
Céline U.K. Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
Céline Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Céline Japon KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Céline (Hong Kong) Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
Céline (Singapour) Pte Ltd	Singapour	43 %	43 %
Céline Guam Inc.	Tamaning, Guam	43 %	43 %
Céline Saipan Inc.	Saipan, NMI	43 %	43 %
Céline Hawaii Inc.	Hawaii, U.S.A.	43 %	43 %
Céline Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	43 %	43 %
Céline Taïwan Ltd	Taïpei, Taïwan	43 %	40 %
Kenzo Paris SA	Paris, France	43 %	43 %
Kenzo Homme SA	Paris, France	25 %	25 %
Modulo SA	Paris, France	43 %	43 %
Kami SA	Montbazou, France	43 %	43 %
Fleurus Mode GmbH	Berlin, Allemagne	43 %	43 %
Florixelles SA	Bruxelles, Belgique	43 %	43 %
Kenzo KK Japon	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Kenzo UK.	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
Fleurus of America Corp.	Wilmington (Delaware), U.S.A.	43 %	43 %
Florimadrid SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Kenzo Hommes UK	Londres, Royaume-Uni	43 %	25 %
Kenzo Japan	Tokyo, Japon	28 %	28 %
Modulo BV	Amstelveen, Pays-Bas	43 %	43 %
Givenchy SA	Paris, France	43 %	43 %
Givenchy Corporation	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Givenchy Co Ltd	Japon	43 %	43 %
Gentleman Givenchy Far East Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
Givenchy China Co Ltd	Hong Kong	22 %	22 %
Christian Lacroix SNC	Paris, France	43 %	43 %
Gabrielle Studio Inc.	New York, U.S.A.	43 %	38 %
Donna Karan International Inc.	New York, U.S.A.	38 %	38 %
The Donna Karan Company	New York, U.S.A.	43 %	38 %
Donna Karan Services company BV	Oldenzaal, Pays-Bas	43 %	38 %
DK Company Holdings BV	Oldenzaal, Pays-Bas	43 %	38 %
DK Company Holdings LLC	Delaware, U.S.A.	43 %	38 %
Donna Karan Store Corp.	New York, U.S.A.	43 %	38 %
DK Footwear Partners	New York, U.S.A.	43 %	38 %
Donna Karan Studio	New York, U.S.A.	43 %	38 %

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Mode et Maroquinerie (suite)			
The Donna Karan Company Store GP	New York, U.S.A	43 %	38 %
Donna Karan UK Holding LLC	Delaware, U.S.A	43 %	38 %
The Donna Karan Company Store holding UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	38 %
Donna Karan Management Company UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	38 %
Donna Karan Company Stores UK Retail Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	38 %
Donna Karan Company Stores UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	38 %
Donna Karan Hong Kong Ltd	Hong Kong	43 %	38 %
Donna Karan Italy Srl	Milan, Italie	43 %	38 %
Donna Karan Italy Shoe Company Srl	Milan, Italie	43 %	38 %
Fendi International BV	Amsterdam, Pays-Bas	43 %	28 %
Fendi International France SA	Paris, France	43 %	28 %
Fendi SA Luxembourg	Luxembourg	28 %	28 %
Fendi Srl	Rome, Italie	43 %	28 %
Fendissime Srl	Rome, Italie	43 %	28 %
Fendi Servizi Srl	Rome, Italie	43 %	28 %
Fendi Adele Srl	Rome, Italie	43 %	28 %
Fendi Industrie Srl	Florence, Italie	43 %	28 %
Fendi Italie Srl	Rome, Italie	43 %	28 %
Fendi U.K. Limited	Londres, Royaume-Uni	43 %	28 %
Fendi France SA	Paris, France	43 %	28 %
Fendi Japan K.K.	Tokyo, Japon	30 %	20 %
Fendi Hawaii, Inc.	Honolulu, U.S.A.	43 %	28 %
Fendi Stores	New York, U.S.A.	43 %	28 %
Fendi Australia Pty Ltd	Sydney, Australie	43 %	28 %
Fendi Guam	Tumon, Guam	43 %	28 %
Fendi Saipan Inc.	Saipan, NMI	43 %	28 %
Fendi Asia Pacific Limited	Hong Kong	43 %	28 %
Fendi Korea Ltd	Séoul, Corée	43 %	28 %
Fendi Taïwan Ltd	Taïpei, Taïwan	32 %	21 %
Fendi Hong Kong Limited	Hong Kong	30 %	20 %
Fendi China Boutiques Limited	Hong Kong	30 %	20 %
Fendi (Singapore) Pte Ltd	Singapour	43 %	28 %
Fendi Fashion (Malaysia) Snd. Bhd.	Kuala Lumpur, Malaisie	43 %	28 %
Emilio Pucci Srl	Florence, Italie	41 %	41 %
Emilio Pucci International BV	Naarden, Pays-Bas	28 %	28 %
Casor Spa	Castel Maggiore (Bologne), Italie	28 %	27 %
Emilio Pucci Ltd	New York, U.S.A	43 %	41 %
Thomas Pink Holdings Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
Thomas Pink Ltd	Edimbourg, Royaume-Uni	43 %	43 %

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Mode et Maroquinerie (suite)			
Thomas Pink BV	Rotterdam, Pays- Bas	43 %	43 %
Thomas Pink Inc.	Delaware, U.S.A.	43 %	43 %
Thomas Pink Ireland Ltd	Dublin, Irlande	43 %	43 %
Thomas Pink Belgium SA	Bruxelles, Belgique	43 %	43 %
Thomas Pink France SAS	Paris, France	43 %	43 %
E-Luxury.com Inc.	San Francisco, U.S.A.	43 %	43 %
Parfums et Cosmétiques			
Parfums Christian Dior SA	Paris, France	43 %	43 %
LVMH P&C Thailand	Bangkok, Thaïlande	21 %	21 %
LVMH P&C do Brasil Ltda	Sao Paulo, Brésil	43 %	43 %
FAC SA (Argentine)	Buenos Aires, Argentine	43 %	43 %
LVMH P&C Shanghai Co Ltd	Shanghai, Chine	43 %	43 %
Parfums Christian Dior Finland	Helsinki, Finlande	43 %	43 %
SNC du 33 avenue Hoche	Paris, France	43 %	43 %
Parfums Christian Dior UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
Parfums Christian Dior BV Netherlands	Rotterdam, Pays-Bas	43 %	43 %
Iparkos BV	Rotterdam, Pays-Bas	43 %	43 %
Parfums Christian Dior GmbH (Germany)	Düsseldorf, Allemagne	43 %	43 %
Laboratorios Farlabo SA	(2) Madrid, Espagne	11 %	11 %
LVMH Perfumes y Cosmetics Iberica SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Parfums Christian Dior SAB (Belgique)	Bruxelles, Belgique	43 %	43 %
Parfums Christian Dior Italie SpA	Pise, Italie	43 %	43 %
Parfums Christian Dior Ireland Ltd	Dublin, Irlande	43 %	43 %
Diorfil SA (Grèce)	Athènes, Grèce	43 %	43 %
Parfums Christian Dior AG (Suisse)	Zurich, Suisse	43 %	43 %
Christian Dior Perfumes Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Parfums Christian Dior Canada Inc.	Montréal, Canada	43 %	43 %
LVMH P&C de Mexico, SA de CV	Mexico, Mexique	43 %	43 %
Parfums Christian Dior KK (Japon)	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Parfums Christian Dior Singapour Pte Ltd	Singapour	43 %	43 %
Inalux SA	Luxembourg	43 %	43 %
LVMH P&C Asia Pacific.	Hong Kong	43 %	43 %
Fa Hua Taïwan Ltd	Taïpei, Taïwan	43 %	43 %
Parfums Christian Dior China Co, Ltd	Shanghaï, Chine	43 %	43 %
LVMH P&C Koréa Ltd	Séoul, Corée du Sud	32 %	32 %
Parfums Christian Dior Hong Kong Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
LVMH P&C Malaysia Sdn berhad Inc.	Kuala-Lumpur, Malaisie	43 %	43 %
Fa Hua Hong Kong Co, Ltd	Hong Kong	43 %	43 %

(2) Société intégrée par mise en équivalence

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Parfums et Cosmétiques (suite)			
Pardior de Mexico SA de CV	Mexico, Mexique	43 %	43 %
Parfums Christian Dior A/S k	Copenhague, Danemark	43 %	43 %
Parfums Christian Dior (Australia) Pty Ltd	Sydney, Australie	43 %	43 %
Parfums Christian Dior AS Ltd	Hoevik, Norvège	43 %	43 %
Parfums Christian Dior AB Suède	Stockholm, Suède	43 %	43 %
Parfums Christian Dior New Zealand Ltd	Auckland, Nouvelle Zélande	43 %	43 %
Parfums Christian Dior GMBH (Austria)	Vienne, Autriche	43 %	43 %
INA Services		43 %	43 %
LVMH P&C GmbH (Germany)	Düsseldorf, Allemagne	43 %	43 %
Cosmetic of France Inc.	Miami, U.S.A.	43 %	43 %
GIE LVMH P&C Recherche	Paris, France	43 %	43 %
GIE Parfums et Cosmétiques Information Services - PCIS	Paris, France	43 %	43 %
Perfumes Loewe SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Guerlain SA	Paris, France	43 %	43 %
Guerlain Parfumeur GmbH	Wiesbaden, Allemagne	43 %	43 %
Guerlain GesmbH	Vienne, Autriche	43 %	43 %
Cofra GesmbH	Vienne, Autriche	43 %	43 %
Guerlain SA (Belgique)	Fleurus, Belgique	43 %	43 %
Oy Guerlain AB	Helsinki, Finlande	43 %	43 %
Guerlain SpA	Milan, Italie	43 %	43 %
Guerlain Ltd	Perivale, Royaume-Uni	43 %	43 %
Guerlain de Portugal Lda.	Lisbonne, Portugal	43 %	43 %
Guerlain SA (Suisse)	Genève, Suisse	43 %	43 %
Guerlain Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Guerlain Canada Ltd	Montréal, Canada	43 %	43 %
Guerlain De Mexico SA	Satelite, Mexique	43 %	43 %
Guerlain Puerto Rico Inc.	San Juan, Puerto Rico	43 %	43 %
Guerlain Asia Pacific Ltd (Hong Kong)	Hong Kong	43 %	43 %
Guerlain KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Guerlain Taïwan Co Ltd	Taïpei, Taïwan	43 %	43 %
Guerlain Oceania Australia Pty Ltd	Melbourne, Australie	43 %	43 %
Guerlain South East Asia Singapore Pte Ltd	Singapour	43 %	43 %
Guerlain Malaisie SDN Berhad Inc.	Kuala-Lumpur, Malaisie	43 %	43 %
Michael Kors Licences	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Marc Jacob Licences	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Kenneth Cole	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Licence Galliano	Paris, France	43 %	43 %

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Parfums et Cosmétiques (suite)			
Make Up For Ever SA	Paris, France	31 %	31 %
Make Up For Ever UK	Londres, Royaume-Uni	43 %	31 %
Make Up For Ever LLC	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Make Up For Ever KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Make Up For Ever Italie	Milan, Italie	43 %	31 %
Parfums Givenchy SA	Levallois, France	43 %	43 %
Parfums Givenchy Ltd	Hersham, Royaume-Uni	43 %	43 %
Parfums Givenchy GmbH	Wiesbaden, Allemagne	43 %	43 %
Parfums Givenchy Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Parfums Givenchy Canada Ltd	Toronto, Canada	43 %	43 %
Parfums Givenchy KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Parfums Givenchy Srl	Milan, Italie	43 %	43 %
Parfums Givenchy Western Hemisphere Div. Inc.	Miami (Floride), U.S.A.	43 %	43 %
Parfums Givenchy Asia Pacific Pte Ltd	Singapour	43 %	43 %
Kenzo Parfums France SA	Paris, France	43 %	43 %
Kenzo Parfums Italia Srl	Milan, Italie	43 %	43 %
Kenzo Parfums USA	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Laflachère SA	Saint Vérand, France	43 %	24 %
La Brosse et Dupont SA	Courbevoie, France	43 %	24 %
Lardenois SA	Hermes, France	43 %	24 %
Lardenois Portugal SA	S. Domingos de Rana, Portugal	43 %	24 %
Mitsie SA	Tarare, France	43 %	24 %
Serpe SA	Barcelone, Espagne	43 %	24 %
Arielux SA	Arielux, France	43 %	24 %
Ladoë SA	Ladoë, France	43 %	24 %
LBD Ménage	Bethisy Saint Pierre, France	43 %	24 %
LBD Belux	Bruxelles, Belgique	43 %	24 %
SCI Masurel	Tourcoing, France	43 %	24 %
SCI Sageda	Orange, France	43 %	24 %
LBD Asia Ltd	Hong Kong	40 %	23 %
La Niçoise SA	Carros, France	40 %	23 %
AGD Italie Srl	Stezzano, Italie	43 %	24 %
Centre formation SARL	(2) Saint Vérand, France	43 %	24 %
Etablissements Mancret Père et Fils	Grenoble, France	43 %	24 %
Inter-Vion Spolka Akeyjna	Varsovie, Pologne	22 %	12 %
Europa Distribution, SAS	Saint Etienne, France	28 %	16 %
LBD Industries SAS	Beauvais, France	43 %	24 %
Bliss World LLC	New York, U.S.A.	30 %	30 %
Bliss UK	Royaume Uni	43 %	30 %
Benefit Cosmetics LLC	San Francisco, U.S.A.	30 %	30 %

(2) Société intégrée par mise en équivalence

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Parfums et Cosmétiques (suite)			
Benefit Cosmetics UK	Londres, Royaume-Uni	43 %	30 %
Benefit Cosmetics Japan	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Benefit Cosmetics Australie	Australie	43 %	43 %
Fresh Inc.	Boston, U.S.A.	28 %	28 %
LVMH New Cosmetic KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
LVMH Perfumes and Cosmetics Services LLC	New York, U.S.A.	43 %	43 %
LVMH Cosmetics Services KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Montres et Joaillerie			
TAG Heuer International SA	Luxembourg	43 %	43 %
TAG Heuer SA	Marin, Suisse	43 %	43 %
LVMH Relojeria & Joyeria Española SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
LVMH Montres & Joaillerie France SA	Paris, France	43 %	43 %
LVMH Watches & Jewelry Italia SpA	Milan, Italie	43 %	43 %
TAG Heuer Deutschland GmbH	Bad Homburg, Allemagne	43 %	43 %
Timecrown Ltd	Manchester, Royaume-Uni	43 %	43 %
LVMH Watches & Jewelry UK Ltd	Manchester, Royaume-Uni	43 %	43 %
Ebel Ltd	Manchester, Royaume-Uni	43 %	43 %
Tag Heuer Ltd	Manchester, Royaume-Uni	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewelry USA Inc.	Springfield, New Jersey, U.S.A.	43 %	43 %
Pro Time Service Inc.	Springfield, New Jersey, U.S.A.	43 %	43 %
LVMH Watches & Jewelry Canada Ltd	Toronto, Canada	43 %	43 %
LVMH Watches & Jewelry Far East Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
LVMH Watches & Jewelry Singapore Pte Ltd	Singapour	43 %	43 %
LVMH Watches & Jewelry Malaysia Sdn Bhd	Kuala Lumpur, Malaisie	43 %	43 %
TAG Heuer Asia Ltd	Labuan, Malaisie	43 %	43 %
LVMH Watches & Jewelry Capital Pte Ltd	Singapour	43 %	43 %
LVMH Watches & Jewelry Japan KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
LVMH Watches & Jewelry Australia Pty Ltd	Melbourne, Australie	43 %	43 %
LVMH Watches & Jewelry Hong Kong Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
LVMH Watches & Jewelry Taiwan Ltd	Taipei, Taiwan	43 %	43 %
Cortech SA	Cornol, Suisse	43 %	43 %
ArteCad SA	Tramelan, Suisse	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewelry Carribean & Latin America	Coral Gables (Floride), U.S.A.	43 %	43 %

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Montres et Joaillerie (suite)			
ArteLink Srl	Fratte di S. Giustina in Colle, Italie	43 %	43 %
LVMH Watches & Jewelry India Private Ltd	New Dehli, India	41 %	41 %
Ebel SA	La Chaux-de-Fonds, Suisse	43 %	43 %
Ebel USA Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Swisswave Europe SA	Villiers-Le-Lac, France	43 %	43 %
Glasnost Edition SA	La Chaux-de-Fonds, Suisse	43 %	43 %
Ebel boutique Crans SA	Crans-sur-Sierre, Suisse	43 %	43 %
SI de l'immeuble rue de la Paix 101	La Chaux-de-Fonds, Suisse	43 %	43 %
LVMH W&J Germany GmbH	Munich, Allemagne	43 %	43 %
Chaumet International SA	Paris, France	43 %	43 %
Chaumet London Ltd	Londres, Royaume Uni	43 %	43 %
Chaumet KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Chaumet Horlogerie SA	Bienne, Suisse	43 %	43 %
Chaumet Monte-Carlo SAM	Monte-Carlo, Monaco	43 %	43 %
Zenith International SA	Le Locle, Suisse	43 %	43 %
Zenith Time Co Ltd	Manchester, Royaume Uni	43 %	43 %
Guido Descombes SpA	Milan, Italie	43 %	43 %
Omas Srl	Bologne, Italie	38 %	38 %
De Beers LV Ltd	(2) Londres, Royaume Uni	21 %	21 %
Delano	La Chaux-de-Fonds, Suisse	43 %	43 %
Favre Leuba	Genève, Suisse	43 %	43 %
Les Ateliers Horlogers CD LVMH	La Chaux-de-Fonds, Suisse	43 %	43 %
Fred Paris SA	Paris, France	43 %	43 %
Joaillerie de Monaco SA	Monte Carlo, Monaco	43 %	43 %
Fred Genève	Genève, Suisse	43 %	43 %
Fred Inc.	Beverly Hills (Californie), U.S.A.	43 %	43 %
Fred Londres	Londres, Royaume Uni	43 %	43 %
Benedom France SA	Paris, France	43 %	43 %
Distribution sélective			
Sephora SA	Levallois Perret, France	43 %	43 %
Immo-Parfums SARL	Boigny sur Bionne, France	43 %	43 %
Sephora France SA	Boigny sur Bionne, France	43 %	43 %
Plus Beau Moins Cher SARL	Levallois Perret, France	32 %	32 %
Sephora Luxembourg SARL	Luxembourg	43 %	43 %
Sephora Espagne SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Sephora Italie SpA	Milan, Italie	43 %	43 %
Sephora Portugal Lda	Lisbonne, Portugal	43 %	43 %
Sephora Pologne SPZ00	Varsovie, Pologne	43 %	43 %
Sephora Deutschland GmbH	Bad Homburg, Allemagne	43 %	43 %

(2) Société intégrée par mise en équivalence

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Distribution sélective (suite)			
Progen SpA	Milan, Italie	43 %	43 %
Espansione Srl	Milan, Italie	43 %	43 %
Sephora UK	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
Clab Srl	Milan, Italie	43 %	43 %
Sephora Marinopoulos SA	Alimos, Grèce	21 %	21 %
Beauty Shop Romania SA	Bucarest, Roumanie	43 %	21 %
Spring Time Cosmetics SA	Athènes, Grèce	23 %	12 %
Sephora US LLC.	Delaware, U.S.A.	43 %	43 %
Sephora Tchèque	Prague, République Tchèque	43 %	43 %
Kanel SA	Athènes, Grèce	21 %	21 %
LVMH Specialty Retail Concepts, LLC	San Francisco, U.S.A.	43 %	43 %
LVMH Selective Distribution Group LLC	San Francisco, U.S.A.	43 %	43 %
Magasins de la Samaritaine SA	Paris, France	23 %	23 %
DFS Holdings Limited	Hamilton, Bermudes	43 %	26 %
DFS Australia Pty. Limited	Sydney, Australie	43 %	26 %
DFS Australia Superannuation Pty Ltd	Sydney, Australie	43 %	26 %
DFS New Caledonia Sarl	New Caledonia	43 %	26 %
DFS Group Limited	Hamilton, Bermudes	43 %	26 %
DFS European Logistics Limited	Hamilton, Bermudes	43 %	26 %
DFS Saipan Limited	Saipan, Northern Mariana Islands	43 %	26 %
Kinkaï Saipan L.P.	Saipan, Northern Mariana Islands	43 %	26 %
Commonwealth Investment Company, Inc.	Northern Mariana Islands	41 %	25 %
Duty Free Shoppers Hong Kong Limited	Kowloon, Hong Kong	43 %	26 %
DFS China Partners Limited	Kowloon, Hong Kong	43 %	26 %
DFS New Zealand Limited	Auckland, Nouvelle Zélande	43 %	26 %
Gateshire Marketing Sdn Bhd.	Malaisie	43 %	26 %
DFS Merchandising Limited	Antilles Néerlandaises	43 %	26 %
DFS Korea Limited	Séoul, Corée du Sud	43 %	26 %
DFS Seoul Limited	Séoul, Corée du Sud	43 %	26 %
DFS Japan KK	Tokyo, Japon	43 %	26 %
DFS Okinawa KK	Japon	43 %	26 %
DFS Palau Limited	Koror, Palau	43 %	26 %
DFS Singapore (Pte) Limited	Singapour	43 %	26 %
DFS Trading Singapore (Pte) Limited	Singapour	43 %	26 %
DFS Venture Singapore (Pte) Limited	Singapour	43 %	26 %
DFS Taïwan Limited	Taïpei, Taïwan, ROC	43 %	26 %
DFS Galleria Taïwan Limited	Taïpei, Taïwan, ROC	43 %	26 %
Bloomberg Ltd	Bermudes	43 %	26 %
Tou You Duty Free Shop Co. Ltd	ROC	43 %	26 %

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Distribution sélective (suite)			
Duty Free Shoppers Macau Limited	Kowloon, Hong Kong	19 %	12 %
DFS Macau Limited	Kowloon, Hong Kong	21 %	13 %
Hong Kong International Boutique Partners	Kowloon, Hong Kong	21 %	13 %
DFS Sdn. Bhd.	Malaisie	43 %	26 %
Singapore International Boutique Partners	Singapour	21 %	13 %
JAL/DFS Duty Free Shoppers KK	Chiba, Japon	17 %	11 %
TRS New Zealand Limited	Auckland, Nouvelle Zélande	19 %	12 %
Travel Retail Shops Pte Limited	Australie	19 %	12 %
DFS Group L.P.	Delaware, U.S.A.	43 %	26 %
JFK Terminal 4 Joint Venture 2001	New York, U.S.A.	34 %	21 %
LAX Duty Free Joint Venture 2000	Californie, U.S.A	33 %	20 %
Royal Hawaiian Insurance Company Ltd	Hawaii, U.S.A.	43 %	26 %
DFS / Waters.	Dallas (Texas) U.S.A.	29 %	18 %
Hawaii International Boutique Partners	Honolulu, Hawaii, U.S.A.	21 %	13 %
TRS Hawaii LLC	Honolulu, Hawaii, U.S.A.	19 %	12 %
TRS Saipan	Garapan, Saipan MP	19 %	12 %
TRS Guam	Tumon, Guam	19 %	12 %
DFS Guam LP	Guam	NA	26 %
DFS Liquor Retailing Limited	Delaware, U.S.A.	NA	26 %
Twenty Seven - Twenty Eight Corp.	Delaware, U.S.A.	NA	26 %
Le Bon Marché SA	Paris, France	43 %	43 %
SEGEP SA	Paris, France	43 %	43 %
Franck & Fils SA	Paris, France	43 %	43 %
Balthazar	Paris, France	43 %	43 %
Tumon Entertainment LLC	Tamuring, Guam	43 %	43 %
Comete Guam Inc.	Tamuring, Guam	43 %	43 %
Tumon Games LLC	Tamuring, Guam	43 %	43 %
Tumon Aquarium LLC	Tamuring, Guam	43 %	43 %
Comete Saipan Inc.	Saipan NMI	43 %	43 %
Cruise Line Holdings Co	Delaware, U.S.A.	43 %	43 %
International Cruise Shop	Cayman Islands	43 %	43 %
Starboard Holdings Ltd	Delaware, U.S.A.	43 %	43 %
Cruise Management International Inc.	Miami (Florida) U.S.A.	43 %	43 %
On-Board Media Inc.	Miami (Florida) U.S.A.	43 %	43 %
Starboard Cruise Services Inc.	Miami (Florida) U.S.A.	43 %	43 %
Fort Lauderdale Partnership	Ft Lauderdale (Florida) U.S.A.	32 %	32 %
Miami Airport Duty-Free Joint Venture	Miami (Florida) U.S.A.	28 %	28 %
Sephora.com Inc.	San Francisco, U.S.A.	43 %	43 %

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Autres Activités			
Christian Dior SA	Paris, France	100 %	Société mère
Financière Jean Goujon	Paris, France	100 %	100 %
Sadifa	Paris, France	100 %	100 %
Groupe Lakenbleker	Amsterdam, Pays-Bas	100 %	100 %
DI Groupe SA (ex Desfossés International SA)	Paris, France	43 %	43 %
DI Services SAS	Paris, France	43 %	43 %
Imprimerie Desfossés SA	Paris, France	43 %	43 %
Tribune Desfossés SA	Paris, France	43 %	43 %
Radio Classique SA	Paris, France	43 %	43 %
Editions Classiques Affaires SARL	Paris, France	43 %	43 %
System TV SA	Boulogne, France	43 %	43 %
DI Regie SAS	Paris, France	43 %	43 %
SFPA SARL (Connaissance des Arts)	Paris, France	43 %	43 %
Froville Editions	Paris, France	43 %	43 %
D2I SA	Paris, France	43 %	43 %
Investir Publications SA	Paris, France	43 %	43 %
Investir Télécom SA	Paris, France	43 %	43 %
Investir Formation SARL	Paris, France	43 %	43 %
Compo Finance SARL	Paris, France	43 %	43 %
SID Presse SARL	Poitiers, France	43 %	43 %
SID Développement SA	Poitiers, France	43 %	43 %
SID Editions SA	Paris, France	43 %	43 %
SID Magazine SA	Paris, France	43 %	43 %
SOFPA	Lausanne, Suisse	43 %	43 %
Bonhams & Brooks	Londres, Royaume-Uni	21 %	21 %
Art & Auction Magazine	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Etude Tajan	Paris, France	43 %	43 %
SCI du 30 de l'avenue Hoche	Paris, France	43 %	41 %
Ufipar SA	Boulogne Billancourt, France	43 %	43 %
L Capital Management SAS	Boulogne Billancourt, France	43 %	43 %
Sofidiv SA	Boulogne Billancourt, France	43 %	43 %
GIE LVMH Services	Boulogne Billancourt, France	43 %	36 %
Moët Hennessy SNC	Boulogne Billancourt, France	28 %	28 %
LVMH Fashion Group SA	Paris, France	43 %	43 %
Moët Hennessy International SA	Boulogne Billancourt, France	28 %	28 %
Creare	Luxembourg	43 %	37 %
Delphine SA	Boulogne Billancourt, France	43 %	43 %
LVMH Finance SA	Boulogne Billancourt, France	43 %	43 %

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Autres Activités (suite)			
Eutrope SA	Boulogne Billancourt, France	43 %	43 %
Flavius Investissements SA	Boulogne Billancourt, France	43 %	43 %
LVMH Art & Auction Group SA	Boulogne Billancourt, France	43 %	43 %
Compagnie Financière Laflachère SA	Boulogne Billancourt, France	24 %	24 %
LV Capital SA	Boulogne Billancourt, France	43 %	43 %
Moët Hennessy Inc.	New York, U.S.A.	43 %	28 %
One East 57th Street LLC	New York, U.S.A.	43 %	43 %
LVMH Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
598 Madison Leasing Corp.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
1896 Corporation	New York, U.S.A.	43 %	43 %
LVMH Participations BV	Naarden, Pays-Bas	43 %	43 %
LVMH BV	Naarden, Pays-Bas	43 %	43 %
Louis Vuitton Prada BV	Amsterdam, Pays-Bas	43 %	43 %
Sofidiv UK	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
LVMH KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Shinagawa project KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Osaka Fudosan Company Limited	Tokyo, Japon	43 %	43 %
LVMH Asia Pacific Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SA	Paris, France	43 %	43 %

Christian Dior

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002

BARBIER FRINAULT & AUTRES
41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex

ERNST & YOUNG AUDIT
4, rue Auber
75009 Paris

Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles

Membre de la Compagnie Régionale
de Paris

Aux actionnaires de la Société Christian Dior

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Société Christian Dior relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

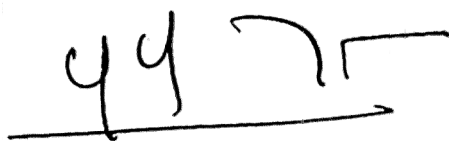
Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 10 avril 2003

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES
Gilles Galippe



ERNST & YOUNG AUDIT
François Hilly

